LA LIBERTÉ

60¢
plus taxes

Vo[…] [S]aint-Boniface, du 13 au 19 août 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



photo: Yves Chartrand

Comme sur des roulettes

Les choses roulent encore mieux au Club La Vérendrye depuis le 4 août. L'édifice de la rue Des Meurons a maintenant au sous-sol 16 allées de quilles, qui sont informatisées avec un système nouveau au Manitoba. Maurice Sabourin et Clément Perreault en sont bien fiers. Page 11.

Après le déluge, les piqûres

La chaleur aidant, les maringouins sont sortis en masse depuis quelques jours. **Page 5.**

Un timbre recyclé?

On ne sait pas si le nouveau timbre de la rivière Rouge, lancé le 10 août, est fait de matières recyclées. Mais il est sûr que l'Atelier de la Rivière-Rouge à Saint-Malo lance un programme de recyclage cet automne. **Pages 4 et 5.**

Citation de la semaine

«On a conçu des chandelles avec des ampoules de Phantom mais pour le prix de Rainbow.»

Marc Beaudry, un des quatre accessoiristes de la production Fiddler on the Roof, démontrant que le Rainbow Stage n'a eu que quatre semaines pour préparer sa seule production de l'été. **Page 9.**



photo: Sylviane Lanthier

Sur le pont de Roseanna

Un pont et un chemin pourraient être nommés en l'honneur de la famille Courchaine de Saint-Germain. On aperçoit ici Roseanna Courchaine entourée de deux de ses filles, Florence Vouriot et Antoinette Courchaine. Page 6.



Guy Bernard Hâtif



Daniel E. Lussier

M. Louis Paquin, directeur général du Festival du Voyageur Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Guy Bernard Hâtif et de M. Daniel E. Lussier au sein de son personnel.

Natif de Paris, Monsieur Hâtif s'est joint à l'équipe du Festival à titre de gérant du Rendez-Vous. Il a précédemment travaillé au sein des hôtels Hilton et Sheraton à Paris, et a contribué au succès d'un hôtel de luxe privé à Montréal. Responsable du développement et de la gérance des installations et des services du Rendez-Vous (y inclus le Canot), Monsieur Hâtif apporte au poste de l'enthousiasme et une expérience impressionnante de l'industrie de l'hôtellerie.

Monsieur Lussier, pour sa part, est venu se joindre au personnel du Festival du Voyageur à titre de directeur des finances et de l'administration. Détenteur de la désignation CMA, Monsieur Lussier a précédemment travaillé auprès d'entreprises privées ainsi que pour la Fédération des caisses populaires du Manitoba dans les domaines de la comptabilité, l'administration de bureau et l'informatique.

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et le patrimoine que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.



Festival du Voyageur

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute annonce dont le contenu ne respecte pas les dispositions sur la discrimination de la Charte canadienne des droits et libertés sera modifiée au besoin.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

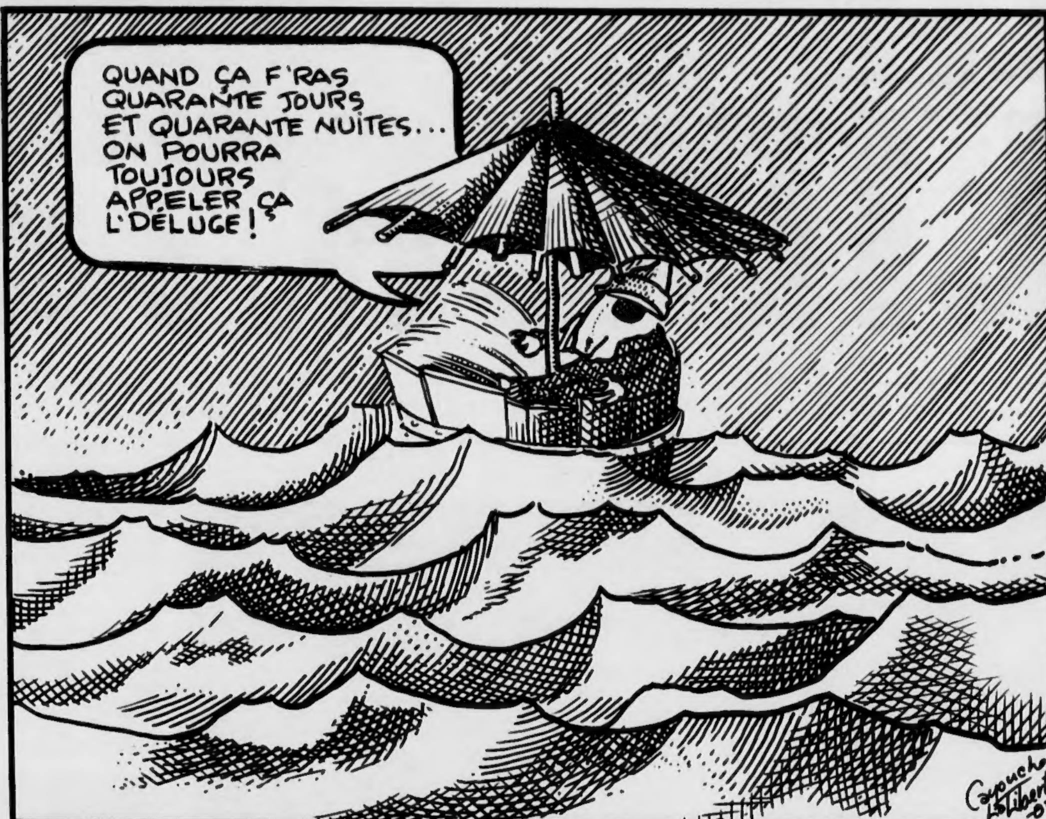
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF
Journal de l'année 1992-93

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735

Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Le timbre de la rivière Rouge. Page 4.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Danielle Mulaire. Page 13.

Le MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Ici et ailleurs

Sept nouveaux associés

Hull - À l'occasion du congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) qui avait lieu du 3 au 6 août, la Compagnie des Cent-Associés francophones, qui rend hommage à des gens qui ont témoigné des plus hautes vertus civiques et qui ont contribué à la vie en français au Canada, a accueilli sept nouveaux membres. Il s'agit de Thérèse Bégin (Girouxville, Alberta), de Fernand Langlais (Québec) et des Ontariens suivants: Lucien Côté (Orléans), Fleurette Léger (Oshawa), Gaston Malette (Timmins), Gisèle Richer (Ottawa) et Gérald Samson (Cornwall).

Fox-Decent préside la révision salariale

Manitoba - Le président Denis Rocan a fait savoir que la Commission de gestion de l'assemblée législative a décidé de faire appel à Wally Fox-Decent pour présider la nouvelle commission indépendante qui établira dorénavant les salaires et avantages sociaux des députés. En compagnie de quatre autres personnalités, le médiateur bien-connu tiendra des audiences publiques cet automne afin de remettre un rapport le 31 janvier 1994.

Un magazine pour les 16/25

Québec - Un nouveau magazine à but non-lucratif paraîtra bientôt pour les 16 à 25 ans. L'équipe lance une invitation aux 16/25 qui veulent écrire leurs commentaires sur le thème du premier numéro à paraître, l'espoir. Chaque article choisi procurera à son auteur un abonnement au magazine ainsi qu'un t-shirt. L'adresse est Comité de rédaction, C.P. 34010, Lachine, PQ, H8S 4H4. Tél.: (514) 637-3123.

Des primes réduites en 1994

Manitoba - Les primes de base d'assurance-automobile seront réduites de 3,4% en moyenne en 1994. L'instauration du régime sans responsabilité permettra à la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) d'économiser 48 millions $ en réclamations. Environ 1/3 des 710 000 propriétaires de véhicules connaîtront une diminution de 1% à 5 % de leurs primes, tandis que la baisse pour un autre 25 % des conducteurs variera de 6% à plus de 25 %. La SAPM avait d'abord prévu une hausse de 9,5% en 1994. Elle avait varié de 10 % à 14 % cette année.

Une conférence sur l'économie en 1995

Winnipeg - La capitale manitobaine sera l'hôte en septembre 1995 de la conférence annuelle de l'Association canadienne de développement économique. De 250 à 300 délégués seront alors réunis, a fait savoir l'organisme Winnipeg 2000 qui a obtenu l'événement.

Dix ans après

Saint-Laurent retrouve son programme français

Perdu il y a dix ans, le programme français de l'école Saint-Laurent a été rétabli par la Division scolaire du Cheval-Blanc le 4 août dernier. (1)

À l'issue de réunions qui ont eu lieu ce soir-là (2), les commissaires ont voté à la quasi unanimité que les 70 élèves de l'immersion reçoivent le programme français dès septembre.

Si la rapidité de la décision en a surpris plusieurs, des parents espéraient une telle réponse depuis deux ans. Le commissaire Guy Dumont croit que l'intention de la Division scolaire d'embaucher un directeur d'école unilingue anglais a alors réveillé plusieurs parents.

«J'étais comme plusieurs, j'ai toujours pris ça comme acquis, je pensais que le français allait toujours être là à Saint-Laurent. Mais la majorité des parents ne s'apercevait pas comment loin c'était rendu (l'assimilation).»

«Plusieurs parents se sont réveillés quand ça a passé proche qu'on ait un directeur unilingue anglais. Je me souviens de commentaires de certains commissaires, qui disaient qu'ils ne parlent plus français à Saint-Laurent quand même!»



photo: Yves Chartrand

Brigitte Carrière, Guy Dumont et Louis Allain devant l'école de Saint-Laurent. À eux trois, ils ont neuf enfants: six qui fréquentent déjà l'école et trois autres qui le feront bientôt.

Brigitte Carrière, présidente d'un comité de parents mis sur pied il y a quelques mois, croit qu'il était important que les parents réagissent à ce moment-là et que la discussion se poursuive dans une perspective plus large. «Certains prennent pour acquis de parler anglais aux enfants. Dès la 5e ou 6e année, les enfants perdent la fierté de parler français.»

Louis Allain, qui a été embauché comme directeur de l'élémentaire il y a deux ans, se souvient de l'époque où l'école avait seulement un programme anglais, mais que tout le monde se parlait en français dans les corridors.

«On dirait que nous sommes d'une autre génération, qu'on a tiré une ligne et que l'assimilation a fait son oeuvre sur la nouvelle génération. L'école française ne sera pas assez. Il faudra le culturel aussi. Des véhicules comme une radio étudiante ou d'aller au Festival théâtre jeunesse. C'est indispensable pour la relance.»

Au niveau des effectifs, il y a également des signes encourageants. À part les 70 élèves en immersion, l'école en compte 210 au programme anglais, dont 90% seraient des ayants droit. Une vraie mine d'or, selon Louis Allain: «Il y a moyen d'en rescaper certains.»

Le nombre d'enfants à la maternelle augmente aussi graduellement: huit l'an dernier, 12 en septembre. Il dépasserait le programme anglais. Et la Division scolaire parle d'établir un programme de pré-maternelle.

La situation est plus solide, croit Guy Dumont, qui ajoute que la meilleure chose qui soit arrivée, «c'est que ça a impliqué les parents. Moi, j'attendais mais en même temps j'encourageais. Il y a eu de la bonne volonté de la Division scolaire, mais des commissaires voulaient être convaincus que ça venait des parents.» (3)

Au début, Brigitte Carrière croit qu'il ne se passera pas grand-chose au programme offert de la maternelle à la 10e année. Mais elle s'attend maintenant à la visite du Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire. «Nous avons droit à la visite du Comité Monnin. Je l'attends! On a eu des téléphones de Saint-Georges pour nous féliciter de la décision prise.»

Du côté de la Fédération provinciale des comités de parents, le directeur général Gérard Lécuyer, qui avait rencontré des parents à Saint-Laurent peu avant les réunions de la soirée, s'est réjoui du résultat. «On souhaite que ça va entraîner un déblocage à Saint-Georges.C'est formidable ce qui s'est passé à Saint-Laurent. On aurait pas pu en souhaiter autant il y a deux mois. C'est un grand réveil de la communauté.

«Les parents s'attendaient à de la confrontation, mais ils ont eu l'appui de la direction et du commissaire. Le comité a fait un excellent travail. Ils ont tenu bon et ils ont eu l'appui de Guy Dumont.»

Gérard Lécuyer ajoute que les gens ne sont pas sans savoir qu'il y aura une révision des frontières scolaires. «Si la Division scolaire n'avait pas coopéré maintenant, il y aurait eu des difficultés.»

Yves CHARTRAND

(1) En plus du programme anglais à l'école, la Division scolaire a décidé d'offrir un programme français au début des années 80. Mais en 1983, le programme français a été changé à l'immersion pour diverses raisons.

(2) Les commissaires ont d'abord rencontré les parents de façon informelle, puis ils ont décidé de se réunir pour rétablir le programme français et ajouter un demi-poste, à la demande du commissaire Guy Dumont

(3) En juillet, Guy Dumont avait remis une pétition signée par presque tous les parents.

SAINT-GEORGES

Une réunion d'information sur un programme français

Les parents de Saint-Georges et des environs sont invités à une réunion importante sur l'éducation en français le 16 août 1993, à 19 h 30, en la salle de l'église de Saint-Georges.

«Nous voulons ardemment regagner le temps perdu», affirme le président du Comité de parents de Saint-Georges, Gilles Avanthay.

«Avant 1978, nous avions notre école à Saint-Georges et nous avions accès au programme français, langue première, pour nos enfants.»

Depuis, poursuit Gilles Avanthay dans une communication écrite, l'école a été enlevée et le programme d'immersion à Powerview offert en échange.

L'immersion peut être un excellent programme d'instruction, continue Gilles Avanthay pour une clientèle anglophone désireuse d'apprendre le français comme langue seconde.

«Cependant, nous ne sommes pas de cette clientèle. Nous sommes francophones et l'éducation en français pour nos jeunes est nécessaire et vitale. Nous la voulons et nous y avons droit!»

Pour de plus amples renseignements, on peut contacter Gilles Avanthay au 367-2704, Annalise Talbot au 753-2533 ou Colette Vincent au 367-8603.

Y.C.

SAINT-BONIFACE

La sécurité renforcée au Fort Gibraltar

Les incendies survenus au cours des derniers mois ont entraîné un renforcement de la sécurité au Fort Gibraltar.

Le Festival du Voyageur a l'intention de garder une personne en place à chaque nuit jusqu'à l'installation d'un système à l'infrarouge cet automne.

Cette solution coûte cher, indique le directeur de la programmation, Normand Gousseau, mais le Festival n'a pas le choix depuis les deux incendies du printemps.

Y.C.

Recyclez donc ce journal

ÉDITORIAL

En raison d'un manque d'espace, l'éditorial ne paraît pas cette semaine.

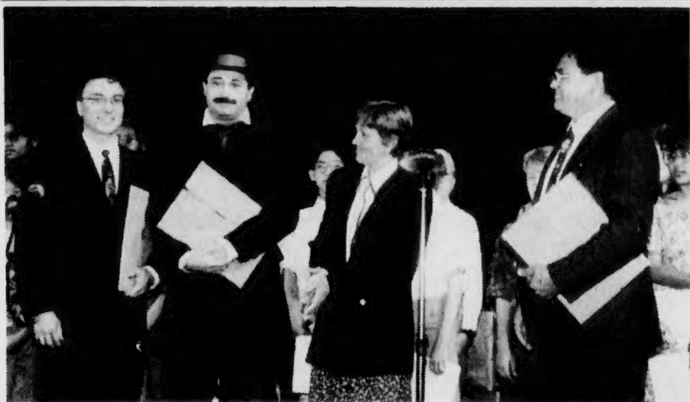
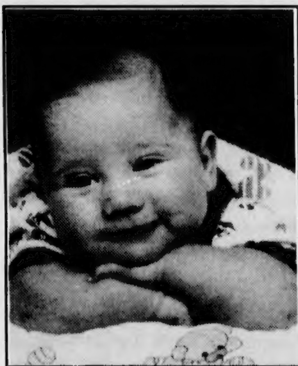


photo: Jean-François Lacerte

Un timbre pour la Rouge

La Société canadienne des postes a émis, le 10 août dernier, une série de timbres rappelant le rôle important qu'a joué la rivière Rouge dans l'histoire et le développement de l'Ouest canadien. Parmi les 300 invités présents se trouvaient MM. John Prystanski, conseiller municipal (à gauche sur la photo), accompagné de Louis Guyot de Parc Canada, Mme Madeleine Wood de la Société canadienne des postes, et du lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Yvon Dumont.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Marc Patrick Williams. Je suis né le 17 mars 1993.

J'habite Island Lakes (Winnipeg) avec mes parents Glenn et Lynn (Préjet) Williams, et mon grand frère Eric âgé de deux ans.

Je suis le quatrième petit-enfant d'Alban et Jeannine Préjet, et le deuxième petit-enfant de Dennis et Audrey Williams.

J'ai aussi une mémé, Yvonne (Oulmet) Barten, de Saint-Boniface.

C'est l'été!

Au parc provincial de Saint-Norbert

Des maisons historiques

Ce jour-là, à l'embouchure des rivières Rouge et La Salle, le paysage avait quelque chose d'inhabituel: deux pélicans. Nageant tranquillement à la surface de l'eau, dont le niveau était beaucoup plus élevé que la normale, ils semblaient eux aussi apprécier la beauté paisible des lieux.

La fourche des rivières Rouge et La Salle fait partie du Parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert. «Cet endroit était utilisé bien avant la fourche de la Rouge et de l'Assiniboine», rappelle l'interprète du parc, Philippe Champagne. Il y a quelque 8 000 ans, à une époque où l'Assiniboine venait se jeter dans une rivière La Salle beaucoup plus imposante, des autochotones ont fréquenté ce lieu. On a d'ailleurs trouvé une pointe de lance datant de 6 000 ans avant Jésus-Christ.

Alexander Henry Le Jeune, bourgeois à l'emploi de la Compagnie du Nord-Ouest, y rencontrait en août 1800 un campement d'indiens Saulteux comprenant 45 canots. Parmi les voyageurs qui l'accompagnaient, on trouve des Lagassé, Beauchemin, Bellegarde, «et leurs enfants sont parmi les premiers Métis de Saint-Norbert.»

Si l'endroit a une valeur historique, c'est aussi grâce aux maisons rénovées qui s'y trouvent, des maisons qui témoignent de la vie des Métis et des Canadiens français du siècle dernier, pionniers du Manitoba moderne.

On peut visiter la maison qu'ont habité Joseph Turenne, son épouse Adèle Joyal et leurs cinq enfants. D'origine québécoise, Joseph Turenne avait été engagé comme fonctionnaire pour la toute nouvelle province.



photo: Sylviane Lanthier

Philippe Champagne devant la maison Bohémier, qu'on peut visiter en se rendant au parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert.

On y trouve aussi deux maisons qui ne sont pas encore restaurées: la maison Henderson et celle de Pierre Delorme, commerçant, chasseur de bisons, surtout connu pour avoir été un des chefs métis allié de Louis Riel et élu député aux première élections législatives.

Mais le joyau du parc reste la maison Bohémier. «Benjamin Bohémier était agriculteur à Sainte-Anne-des-Plaines au Québec, raconte Philippe Champagne, quand il a décidé de venir s'installer ici. Il paraît que sa femme Marie-Louise était moins enthousiaste! Il lui aurait donc promis une maison aussi belle, si non plus, que celle qu'ils avaient au Québec.»

Les Bohémier et leurs descendants ont habité pendant 84 ans cette maison, encore meublée à même les articles fournis par les membres de la famille.

Le mobilier de la chambre des maîtres et le buffet du salon sont d'une richesse extraordinaire pour des fermiers: «Ces meubles avaient été commandés par le lieutenant-gouverneur, mais quand ils sont arrivés, il n'avait pas l'argent pour les payer.» Benjamin Bohémier se présente à la douane en même temps que le mobilier et «devinant qu'il y avait une affaire à faire», offre son prix...

Le buffet porte encore la marque de l'inondation de 1950: son bois est de couleur plus foncée là où il a baigné dans près d'un pied d'eau!

Les deux interprètes du parc, Philippe Champagne et Nicole Savard, débordent d'anecdotes à raconter et d'explications à fournir sut tout ce qui se trouve dans le parc. Ça vaut donc la peine de les accompagner dans leur tournée guidée: on en voit et on en sait davantage par la suite.

Ouvert au public depuis 1986, le parc reçoit encore peu de visiteurs: environ 4 000 l'été dernier. «Le parc est un des bijoux méconnus de la ville, déplore Philippe Champagne. Et trop peu de francophones viennent le visiter. Pourtant, c'est notre histoire et notre patrimoine!»

L'invitation est lancée... Le parc est situé sur le chemin Pembina, après le périmètre, à l'angle de la promenade Turnbull. On ne peut pas le manquer!

Sylviane LANTHIER

• **Heures d'ouverture:** de 10 h 30 à 17 h 30 chaque jour; le parc est fermé les mardi et mercredi. Entrée gratuite.

• **Les 17 acres de terrain** comprennent une aire de pique-nique et un sentier d'interprétation de 1 km le long des rivières La Salle et Rouge (fermé en ce moment pour cause d'inondation!).

• **La rivière La Salle** doit son nom à Alexander Henry le Jeune qui, après avoir goûté à son eau, la nommait rivière La Salée. L'accent aigu ne faisant pas partie du vocabulaire anglais, il est tombé... et le nom de la rivière est devenu ce qu'il est.

• **À voir également** (c'est à côté): les ruines de l'église et du monastère où ont vécu les trappistes jusqu'en 1978, avant de s'installer à Holland. L'église et le monastère ont brûlé en 1982. Pour y accéder: suivre le chemin Pembina dans Saint-Norbert jusqu'à la rue des Trappistes, puis tourner sur la rue du Monastère.



photo: Yves Chartrand

Retour vers le futur matrimonial

Paul d'Eschambault et Andréa Léger ont célébré leur mariage, le 7 août, en portant des vêtements des années 1820. Après la cérémonie, ils sont arrivés au parc du Voyageur en carosse. Avant que le couple n'aille rejoindre au Fort Gibraltar leurs invités, dont la plupart portait les habits traditionnels du Festival, le cheval a décidé de se payer une traite avec le bouquet de la mariée! Au menu de la réception: ragoût de bison et bannock. À l'entrée, chaque invité a reçu une tasse. Recyclage oblige!

Y.C.

Les maringouins sont en ville

Attention, ça pique!

Ils sont arrivés en force. Ils sont gros, voraces, tenaces, assoiffés de sang. Ou plutôt elles, car chez les maringouins ce sont les femelles qui piquent, parce qu'elles ont besoin de notre sang pour pondre leurs oeufs.

Mais que viennent-elles faire dans notre cour au beau milieu du mois d'août, quand on croyait s'en être débarrassées en juin? «Il y plusieurs espèces de maringouins, répond Lynn Manaigre, du Musée de l'Homme et de la nature. Certaines vivent au printemps, d'autres plus tard dans l'été.»

Dans ce cas-ci, explique Claudia Engel Boyce, porte-parole de la Ville, la prolifération de maringouins résulte de la combinaison de deux facteurs: la pluie abondante, et les températures plus douces qui ont suivi, en particulier pendant la nuit. «Il a fait entre 15 et 18 degrés Celsius le soir, alors que la normale est de 12 degrés en août, explique-t-elle. Cela a accru le nombre de moustiques et les a rendus plus actifs.»

Pour contrôler le nombre de moustiques, la Ville dispose de 35 trappes disséminées dans et autour de Winnipeg. Chaque matin, on compte combien de femelles s'y trouvent. On en a dénombré environ six fois plus que la normale pour cette période de l'été.

C'est pourquoi la Ville a entamé son programme de contrôle des populations adultes: on arrose les zones résidentielles le soir et la nuit, et les endroits où les moustiques se cachent le jour.

Le programme de contrôle des moustiques comporte aussi une autre opération, suspendue pour le moment: le contrôle des larves par l'épandage d'insecticide dans les eaux dormantes où elles se développent.

Quant au Culix tarsalis, l'espèce de moustique qui peut inoculer le virus d'une grave maladie (Western Equine encephalitis), Claudia Engel Boyce précise qu'il n'y a en ce moment aucun danger. On n'a pas dénombré un grand nombre de cette espèce dans les trappes.



Lynn Manaigre. Archives La Liberté

La Ville utilise, en outre, les services de quelques poulets, qu'on soumet aux piqûres des maringouins afin de pouvoir repérer dans leur sang les traces de maladies dangereuses.

On trouve 52 espèces de maringouins au Manitoba, et 36 à Winnipeg même. Lynn Manaigre explique qu'une femelle peut vivre jusqu'à trois semaines, et pondre jusqu'à 450 oeufs, en trois pontes de 150 oeufs chaque.

En moyenne, cependant, maman maringouin pond deux fois: elle pique, pond une première portée, se repose quelques jours et utilise une goutte de sang gardée en réserve pour pondre une autre centaine d'oeufs.

Les oeufs se développent et deviennent des larves quand l'humidité et la chaleur le permettent. Chez certaines espèces, comme les aedes, les oeufs peuvent attendre patiemment quelques années avant que ces conditions soient réunies.

Mais les maringouins ont aussi leurs prédateurs naturels: poissons, libellules, et d'autres insectes se délectent des larves, tandis que grenouilles, libellules et certains oiseaux gobent les adultes. Ah, j'oubliais: certains humains aux réflexes particulièrement bien développés réussissent à leur asséner la tape mortelle avant d'être eux-mêmes victimes du dard de ces vampires en puissance; un geste qui procure à l'assassin une satisfaction garantie!

Il existe d'autres trucs pour se prémunir contre les moustiques: porter des vêtements longs et amples aux couleurs claires, éviter les parfums (des savons et shampooings par exemple), qui ont des odeurs d'apéritifs pour ces bestioles, et les remplacer par le doux arôme du chasse-moustique, comprenant du DEET pour plus d'efficacité (ne pas oublier de bien lire l'étiquette).

Sylviane LANTHIER

À l'Atelier de la Rivière-Rouge

Un service de recyclage à l'automne

À partir du 3 septembre, les résidants de Saint-Malo qui le désirent pourront participer à un programme de «boîte bleue». Organisé par l'Atelier de la Rivière-Rouge, ce programme leur permettra de recycler leurs canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouteilles de plastique et de vitre, et cartons de lait.

Grâce à la participation de la Caisse populaire et de la Coopérative de Saint-Malo, qui commanditent ce projet, l'Atelier a pu acheter quelque 200 boîtes bleues, qui seront mises à la disposition des résidants.

Comme l'explique le gérant Donald Ménard, «les gens n'ont qu'à venir chercher leur boîte. Nous leur demanderons 2,50 $ par mois pour la collecte des déchets.» À Winnipeg, les participants à un programme semblable peuvent débourser jusqu'à 6 $ par mois.

L'Atelier de la Rivière-Rouge voit ce nouveau programme comme un service communautaire. «Nous espérons ne pas perdre d'argent et si nous arrivons à faire un profit, il ne sera pas très élevé, explique Donald Ménard. Déjà, les résidents nous montrent qu'ils se sentent concernés par le recyclage en déposant leurs déchets dans deux boîtes bleues qui sont à l'extérieur en permanence.

«Ce sera donc une meilleure façon de les servir, la boîte bleue sera un rappel visuel dans les maisons, et ce sera facile: ils n'auront qu'à les sortir chaque vendredi avec le reste des déchets.»

La décharge publique de Saint-Malo devait fermer le 13 juin dernier, mais le village a obtenu une extension jusqu'au 13 juin 1994. Après cette date, il est possible que les sacs de poubelles des Malouins terminent leurs jours dans la décharge de Saint-Pierre.

À Saint-Malo, on estime que 13 % des déchets dans la décharge publique sont organiques; 1 % sont des bouteilles de boisson; 6 % des métaux; 10 % des cartons de lait et bouteilles de boissons gazeuses; et 50 % du contenu de la décharge est composé de papier.

Cependant, l'Atelier de la Rivière-Rouge ne prévoit pas dans une première phase se charger des papiers journaux, prospectus et autres circulaires qui envahissent nos boîtes aux lettres. «Ça coûte trop cher et c'est trop compliqué pour le moment, explique le gérant. Et nous n'avons pas encore l'entreposage nécessaire.»

L'Atelier, qui a fait une demande de subvention pour agrandir ses locaux et acheter un compresseur, attend une réponse en octobre. «D'ici là, nous pouvons utiliser une grange vide, qui est propre.»

Pour plus de renseignements sur le service de boîtes bleues, ou pour s'inscrire, on peut composer le 347-5418.

Sylviane LANTHIER

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Après quatre générations dans Saint-Germain

La rue Courchaine, vous connaissez?

Il n'y a pas de général ou de politicien dans la famille Courchaine et pourtant les Courchaine auront peut-être un pont et un chemin nommés en leur honneur. Pourquoi? Pour célébrer, via les Courchaine, toutes les familles peuplées de gens ordinaires qui ont vécu, travaillé et sont morts à Saint-Germain.

C'est Roseanna Courchaine qui a eu l'idée de soumettre le nom de la famille, quand elle a appris qu'on cherchait à nommer le bout de rue qui va de Turnbull Drive au chemin St.Mary's, et le pont qui enjambe la voie de dérivation de la Rouge.

«C'est un honneur et un grand plaisir qu'on ait quelque chose à notre nom dans Saint-Germain, depuis si longtemps qu'on est ici», lance Roseanna Courchaine, âgée de 85 ans, dont la mère a été la filleule de Louis Riel.

«Les voisins sont au courant, et tout le monde ici est content», ajoute celle qui est connue dans Saint-Germain comme Barabbas dans la Passion, où les gens l'appellent familièrement Mémère. Même à l'hôpital de Saint-Boniface, où elle a été hospitalisée dernièrement, les infirmières ont reconnu la dame dont elles avaient vu la photo dans le journal: «C'est vous la femme du pont?»



photo: Sylviane Lanthier

Roseanna Courchaine: un pont pour célébrer une famille.

Quatre générations de Courchaine ont vécu à Saint-Germain, depuis l'arrivée de Levis Courchaine (1854-1944), jusqu'aux enfants de Roseanna et Lorenzo Courchaine.

«Le père de Lorenzo, Oscar, est né dans la maison Delorme qui se trouve au parc provincial de Saint-Norbert», explique Roseanna Courchaine.

Née Roseanna Dufault, originaire d'Île-des-Chênes, elle est entrée dans la famille Courchaine en 1933, quand elle a épousé Lorenzo. En 59 ans de mariage, le couple a eu dix enfants, dont neuf vivent encore. Lorenzo Courchaine est décédé en mai 1992.

Avec de la famille et des amis un peu partout, Roseanna Courchaine a été une femme occupée toute sa vie: «Quand il y avait des noces, c'est moi qui faisais cuire les dindes», lance-t-elle.

Et toute la famille se souvient des célébrations entourant le 50e anniversaire de mariage du couple Courchaine, qui ont réunis quelque 500 personnes autour de la maison familiale, rue Forbes, où Roseanna et Lorenzo ont partagé près de 60 ans de vie commune.

Non, il n'y a pas de général ou de politicien dans la famille Courchaine. Mais si la soumission de la famille Courchaine est acceptée par la ville de Winnipeg, et il semble que ce ne soit qu'une formalité maintenant, il y aura bientôt un pont et une rue, pour rappeler le bout de chemin essentiel que font les gens ordinaires des quartiers comme Saint-Germain.

Sylviane LANTHIER

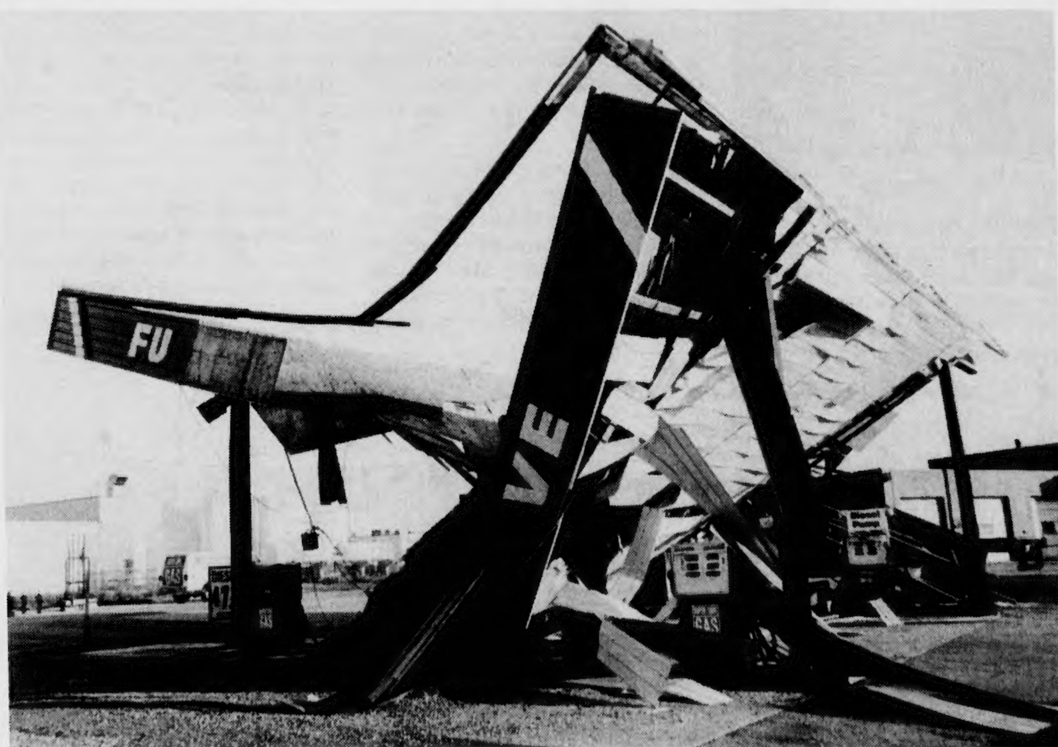


photo: Yves Chartrand

Le (trop) plein, SVP!

Les averses abondantes du 8 août n'ont pas qu'inonder à nouveau des sous-sols ou stimuler la prolifération de maringouins. Une station libre-service Super Save de la rue Marion, un peu à l'est de Saint-Boniface, a vu son toit s'effondrer le 9 août sous le poids de l'eau. Sentant la structure vaciller, une automobile et un camion auraient tout juste eu le temps de s'échapper, selon un témoin.

Y.C.

T'es en parenté avec qui, toi?



Amy Gnutel née le 11 août 1991.

Ces parents sont Donald et Michelle Gnutel (née Campeau).

Grands-parents Joseph et Irene Campeau de Saint-Norbert, et John et Iris Gnutel de Transcona.

Amy est la petite soeur de Luke.

CULTUREL

Quoi de neuf?



Indochine et Le Chêne

Indochine est arrivé en vidéo sur les tablettes de la bibliothèque. «Ce qui m'a frappée le plus, à part la beauté du paysage, c'est comment on a filmé une histoire aussi humaine dans un contexte historique», note Carmen La Roche, responsable de l'acquisition des vidéos.



Indochine, c'est l'histoire d'Éliane, une Française qui dirige une plantation de caoutchouc au Vietnam pendant les années 30, alors que le pays est sous domination française. Sur fond d'empire qui se désagrège, le film raconte l'histoire d'Éliane et de sa fille vietnamienne adoptive, «le destin se chargeant de les mettre à l'épreuve puisqu'elles tombent toutes deux amoureuses du même homme.»

Réalisé par Régis Wargnier, le film met en vedette Catherine Deneuve, Lihn Dan Pham et Vincent Pérez.



Lucian Pintille, cinéaste roumain exilé en France, a tourné ***Le Chêne***, un film qui met en scène la Roumanie et ses habitants d'avant la chute du régime communiste. «C'est un film assez bouleversant et très très fort, avec des images qui pourraient être déprimantes mais le cinéaste ne s'arrête pas là-dessus.»

Nela a perdu son père, ex-colonel de la *Securitate*. Elle tente de suivre ses dernières volontés et de léguer son corps à la science mais personne ne veut de son cadavre. Les cendres de son père aboutissent dans un bocal de Nescafé.

Après un voyage mémorable en train, elle rencontre un chirurgien qu'elle aimera. Le film se termine sur une dernière métaphore, alors que le couple est sous un chêne, Arbre de vie, signifiant l'espoir retrouvé.

S. L.

Christiane Duchesne écrit parce que...

«La lecture rend les enfants heureux»

Il me semble que tous les enfants auraient aimé avoir une mère comme Christiane Duchesne. D'abord parce qu'elle adore raconter des histoires aux enfants. Et aussi parce qu'elle en a fait vivre une singulière aux deux siens: elle les a amenés avec elle dans un voyage d'un an en Europe.

Un an à découvrir d'autres cultures, d'autres pays, à apprendre des morceaux de langue, des airs de chansons et des pubs à la télévision. «On leur faisait l'école, raconte-t-elle. Comme exercice de mathématiques, quand on était au restaurant ils demandaient au patron son carnet de factures et vérifiaient les additions.»

Ils devaient aussi écrire une lettre et une carte postale chaque semaine... J'aurais rêvé de devoirs pareils! «Au retour, ils cherchaient des métiers pour faire le tour du monde et faire de l'argent en plus!» Ils s'ennuyaient aussi un peu à l'école...



photo: Sylviane Lanthier

Christiane Duchesne façonne ses histoires comme un orfèvre polit ses pierres précieuses. Cela donne de beaux petits bijoux!

Les histoires qu'écrit Christiane Duchesne sont un peu comme ça: avec des rebondissements qui ressemblent à la vie, en y ajoutant un peu de piquant, beaucoup de tendresse et de poésie. «Rien n'est plus important que d'aller voir ce qui fait qu'on ne sera jamais le nombril du monde», lance celle qui a beaucoup voyagé.

Elle a remporté le prix du Gouverneur général pour un roman jeunesse (que les adultes aiment tout autant), La vraie histoire du chien de Clara Vic (1); elle a travaillé pendant deux ans à la conception des contenus de plus de 195 heures de l'émission de télé Pacha et les chats; elle a aussi traduit des albums, écrit et illustré ses propres histoires, et scénarisé des films et des séries télés pour enfants. Sans compter des émissions à la radio FM de Radio-Canada pour lesquelles elle assure la recherche. Bref, Christiane Duchesne est ce qu'on appelle une pigiste.

«J'ai toujours écrit, toujours raconté des histoires, se souvient-elle. J'ai fait mon premier livre à trois ou quatre ans: je faisais des dessins que j'agrafais ensemble.» Pourtant, l'écriture n'a jamais été un rêve pour Christiane Duchesne, qui n'aurait jamais espéré être publiée. «Je voulais faire un peu de tout, avec une priorité pour les enfants. J'ai toujours été bien avec les enfants. Je suis fascinée par leur pensée. Ils ont la logique et la cohérence des gens qui ont une information à trous. Ils sont assez fins pour ramasser l'information qu'ils ont et en faire quelque chose de cohérent.»

Chez Québec-Amérique, qui a publié ses derniers romans jeunesse, Christiane Duchesne s'est vue confier de nouvelles responsabilités: l'édition d'albums, un genre que les maisons d'édition ont délaissé parce qu'ils sont très chers à produire.

«Chez nous, mes parents étaient très ouverts. Mon père nous disait: touchez à tout, c'est la seule façon de pouvoir choisir.» Mais entre sa passion des mots et de langues (elle en parle trois) et celle des enfants, Christiane Duchesne a plutôt effectuer une synthèse: elle donne aux enfants de quoi aimer les mots, «parce que la lecture rend les gens heureux.»

Sylviane LANTHIER

(1) Ses romans jeunesse: Gaspard ou le chemin des montagnes, La vraie histoire du chien de Clara Vic, Bibitsa ou l'étrange voyage de Clara Vic, tous chez Québec Amérique. Christiane Duchesne était de passage à Saint-Boniface en avril dernier.

François Gravel

«L'écriture est un plaisir incomparable»

Ecrire. On peut savoir comment ça commence, jamais comment ça finira. Par exemple: il y a 11 ans, François Gravel en avait 30, «un emploi stable, deux enfants, un bungalow, ma vie comme sur deux rails de chemin de fer. J'ai eu une déprime, la sensation du temps qui passe. Je me suis souvenu qu'à 15 ans j'avais le rêve d'être écrivain. Je me suis dit: pourquoi pas?»

Dix ans plus tard, François a publié cinq romans pour adultes, dont un, Bénito, traduit en anglais, et quatre romans jeunesse, dont deux qui ont remporté des prix (prix Christie et prix du gouverneur général). Pas si mal, pour un gars qui s'est lancé dans l'écriture «avec beaucoup de timidité, mais aussi avec la conviction que c'était possible.»

Pour son premier roman, La Note de passage, ce professeur s'est mis dans la peau d'un étudiant pour raconter son histoire. «J'ai écrit 50 pages avec beaucoup de plaisir, je les ai fais lire à Jean-Marie Poupart (collègue de travail qui verse aussi dans l'écriture, mais depuis plus longtemps), qui m'a dit: "C'est bon, c'est bon!". J'ai continué.»

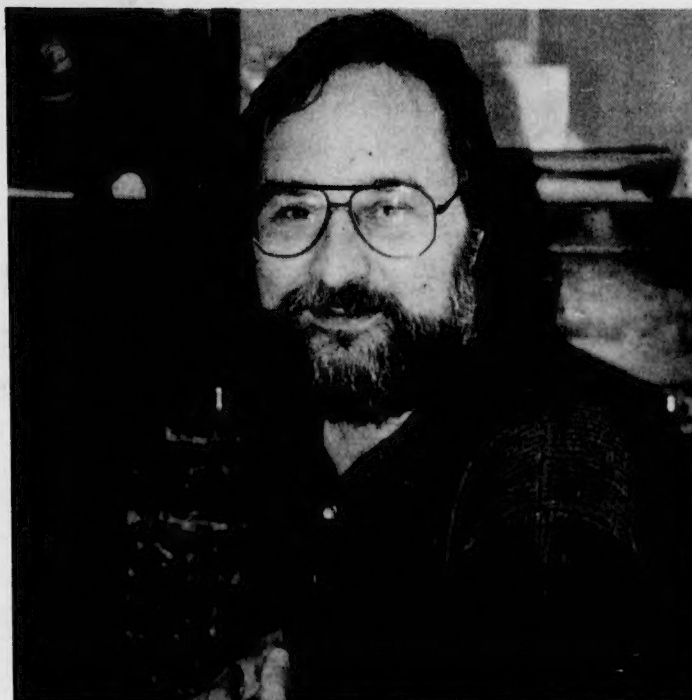
La Note de passage a trouvé un éditeur. La suite est une série de romans publiés régulièrement, et qui connaissent tous un succès respectable. L'auteur timide est bien content!

Parmi ses oeuvres, il préfère Bénito, écrit pendant l'agonie de son père («Je me suis rendu compte après que Bénito, c'était mon père») et Bonheur fou, qui raconte une époque où on croyait que la science pouvait tout et où, au Québec, des religieuses bâtissaient avec l'énergie du bon dieu des hôpitaux qu'elles administraient d'une main de fer.

Mais les bouquins qui lui procurent un frisson supplémentaire quand ils sortent enfin des presses de l'éditeur, sont ceux qu'il fait pour la jeunesse (1). «Ceux-là m'énervent trois fois plus que les autres! Parce que c'est un privilège que de procurer le plaisir de lire à des jeunes.

«J'ai lu énormément entre 12 et 16 ans, et je pense n'avoir jamais aussi bien lu qu'à cet âge. Alors je me dis: ça se peux-tu que des jeunes lisent mes livres et trippent autant que j'ai trippé?»

Quand il n'écrit pas, François Gravel enseigne l'économie au collège de Saint-Jean-sur-Richelieu au Québec. Et regarde vivre ses deux enfants, maintenant âgés de 16 et 13 ans. «La plus belle affaire dans la vie, c'est d'avoir des enfants.» Et le plus belle satisfaction, c'est l'écriture, «cette drogue dure qui procure un plaisir incomparable...»



François Gravel: «Écrire a changé ma vie.» photo: Sylviane Lanthier

Sylviane LANTHIER

(1) Pour la jeunesse, il a écrit: Corneille, Bamboni, Deux heures moins quart avant Jasmine et Granulite. Pour les adultes: La Note de passage, Bénito, L'effet Summer Hill, Bonheur fou et Les Blacks Stones vous reviendront dans quelques instants. François Gravel était de passage à Saint-Boniface en avril dernier.

Tit-Jean l'intrépide gagne les Plaines

Des contes d'antan à découvrir

Imaginez-vous un petit village appelé Fairlawn à 150 kilomètres au sud de Régina en Saskatchewan, à la fin des années 20. Une petite fille, enfermée dans la maison parce que le temps froid rend impossible la trotte vers l'école, est assise près du poêle à bois, buvant les paroles de son père qui lui raconte des histoires.

Yvonne Lagassé, 74 ans, se souvient très bien d'avoir fait partie de ce scénario. «Quand j'étais petite, il n'y avait pas de télévision ou de radio. Mon père, Treflé Dusablon, était fermier, alors l'hiver, il était à la maison. Moi, je n'allais pas à l'école (à trois milles et demi).

«Devant le poêle de cuisine, mon père me racontait ces contes. Je les trouvais très beaux et je lui demandais de répéter. Je les ai entendus souvent; c'est sans doute pourquoi je les ai encore en mémoire.»

Yvonne Lagassé a voulu que ces histoires ne se perdent pas: «Je n'avais jamais vu ces contes dans des livres et je voulais que mes petits-enfants puissent les lire. Alors, je les ai notés dans un cahier. Je n'avais pas l'intention de les publier. Ça a été l'idée de mon fils Roger.»

En fin de compte, les Éditions des Plaines (1) ont publié récemment Tit-Jean l'intrépide, qui rassemble trois contes ayant comme personnage principal le héros de jeunesse d'Yvonne Lagassé. Tit-Jean poursuit le rêve de faire fortune et rencontre en chemin des voleurs, des géants et des rois.

«C'est bon que ça ait été écrit, convient l'auteure. Sinon, ces contes auraient été perdus. Ils venaient de la France avec les ancêtres de mes parents. Mon père les avait entendus de son père.»

Yvonne Lagassé projette d'écrire au moins trois autres contes qui suivront Tit-Jean l'intrépide. «Tit-Jean aura encore le rêve de faire fortune. J'ai un peu modifié les contes de mon père pour faire le trait d'union entre les deux livres.» Elle voudrait aussi écrire un livre sur la vie de son père pionnier Treflé Dusablon.

Tit-Jean l'intrépide sera lancé cet automne lors du Salon du livre du Manitoba.

Karine BEAUDETTE

(1) Yvonne Lagassé a déjà publié quatre livres avec les Éditions des Plaines: La petite jument blanche, Les trois pommes d'or, Le sorcier et Le rêve du père Noël. Les trois premiers sont aussi inspirés des histoires de Treflé Dusablon.



photo: Karine Beaudette

L'auteure de Tit-Jean l'intrépide, Yvonne Lagassé collabore avec son fils Roger pour écrire des souvenirs d'enfance: «Roger a récrit la partie des Géants; ma version était trop violente!»

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher, 233-8972): ***le pavillon des Antilles*** dans la salle Jean-Paul-Aubry jusqu'au 14 août; ***Dave Normandeau*** le 17 août au Mârdi Jazz (3 $); ***Éric Lussier*** (musique classique) les 20 et 21 août (3 $).

✓ ***The Blarney Band*** et leurs airs celtiques ont traversé l'Atlantique pour venir au Manitoba. Le 15 août à 19 h 30 au lieu historique national de La Fourche. Entrée gratuite.

✓ Dans la série «Out to lunch»: ***Dandelion Wine*** (musique folklorique fusion) à midi le 18 août sur la promenade derrière la Place Portage (en cas de pluie, au Edmonton Court dans le centre commercial). Entrée gratuite.


Archives La Liberté

Les monstres du marais font découvrir les insectes aquatiques du Centre Fort Whyte chaque mardi et jeudi pendant l'été.

THÉÂTRE

✓ La pièce ***The Queens*** de Normand Chaurette sera présentée dans les ruines du monastère au Centre culturel de Saint-Norbert (100, rue Monastère) jusqu'au 15 août. La pièce en vers met en scène six femmes, anciennes, actuelle ou futures reines, à l'époque de l'accession au trône de Richard III. Représentations: du 12 au 14 août à 20 h et en matinée les 14 et 15 août à 14 h. Billets (10 $) disponibles à la porte. Pour réservations: 783-9476.

✓ La troupe Théâtre du patrimoine présente la série estivale ***Contes des deux rivières*** au lieu historique de La Fourche. À l'affiche: «À l'époque des Nor'westers» relate la naissance de la nation métisse et «Que règne la justice à la rivière Rouge» raconte l'histoire du premier magistrat de la Terre de Rupert. Représentations les mercredi et jeudi à 12 h 15, le vendredi à 12 h 15 et à 19 h 30 et les samedi et dimanche à 13 h et à 15 h. Entrée gratuite.

✓ Le nouveau Rainbow Stage, seul théâtre extérieur permanent du Canada, présente la comédie musicale ***Fiddler on the Roof*** jusqu'au 22 août. Une troupe entièrement manitobaine raconte l'histoire de l'immigrant Tevye the Milkman, sujet toujours d'actualité. Les billets (entre 7,50 et 16,50 $ plus TPS et frais d'agence) sont disponibles aux comptoirs Ticketmaster (780-3333).

EXPOSITIONS

✓ ***Plumes et pacotilles: une exposition de symboles d'indianité*** est en vedette au Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) jusqu'au 3 octobre. L'exposition bilingue, montée par le Centre culturel Woodland de Brantford (Ontario), explore l'évolution des stéréotypes rattachés aux autochtones. Entrée à la salle Alloway: 1 $.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial): ***Indigena*** jusqu'au 29 août; ***Black and White: Ceramics in contrast*** jusqu'au 26 septembre; ***Inuit Art: the first decade*** (1949-59) jusqu'au 17 août. Entrée: 5 $ pour familles, 3 $ pour adultes, 2 $ pour aînés et étudiants et gratuite pour les membres et les enfants de 12 ans et moins. Entrée gratuite le mercredi.

✓ ***Science at the Malls***, l'exposition itinérante du Musée de l'homme et de la nature, est au centre commercial Altona jusqu'au 14 août, puis à la Place Portage du 19 au 21 août.

ENFANTS

✓ Pour l'été, le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) propose des programmes familiaux tous les jours de la semaine à 11 h et à 14 h: ***L'abeille et la fleur*** (la fabrication du miel) chaque lundi et mercredi, ***Les monstres du marais*** (les insectes aquatiques) chaque mardi et jeudi, ***Quoi de nouveau dans ton coin coin?*** (les canards) chaque vendredi. Chaque dimanche jusqu'en août, on peut se balader en voiture tirée par des chevaux (2 $). Entrée: 3,25 $ pour les non-membres, 2,25 $ pour les aînés et les étudiants. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) organise des activités pour enfants pendant les mois de juillet et août. Entre autres, ***le sentier Dino*** tous les jeudis de 10 h à 11 h 30, ***la robotique*** les 14 et 28 août de 12 h à 14 h et ***la science du vol plané*** le 21 août de 12 h à 14 h. Renseignements et inscriptions: 988-0626.

✓ Au lieu historique national de La Fourche: ***jeux et activités*** avec le Service canadien des parcs et l'Association des bénévoles du Lower Fort Garry tous les samedis de 10 h 30 à midi; les ***marionnettes*** d'Anne Merlin, un petit garçon et une oie, découvrent le Canada et sa nature le 13 août de 10 h à 11 h. Les activités se déroulent à l'amphithéâtre ou sous la tente blanche et jaune à proximité. Entrée gratuite.

✓ Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ pour adultes et 2, 50 $ pour enfants, étudiants et aînés.

CAMPS D'ÉTÉ

✓ Le Collège universitaire de Saint-Boniface accueille de jeunes étudiants pendant l'été. Le camp de jour ***Mini-SAC*** pour les 4 à 6 ans se déroule du 23 au 27 août; ***SAC d'été*** pour les 7 à 12 ans (ateliers de théâtre, beaux-arts, science, journalisme et de sports) du 16 au 27 août; ***Camp sportif*** pour les 12 à 14 ans du 23 au 27 août (volley-ball). Inscriptions (95 $ pour Mini-SAC et Camps sportifs, et 155 $ pour SAC d'été): 233-0210.

✓ Le Conseil jeunesse provincial propose un ***camp de canotage*** au lac Big Whiteshell pour les jeunes de 13 à 16 ans. Du 16 au 20 août. Renseignements et inscription (175 $): 237-8947. Maximum de 20 places.

FILMS

✓ À l'affiche au Cinéma 3 (à l'angle des rue Sherbrooke et Ellice) du 13 au 19 août, à 19 h 30 et à 21 h 30: ***Il ladro di bambini (Stolen Children)*** de Gianni Amelio (Italie 1992). Gagnant du Félix pour le meilleur film européen. Un gendarme accompagne une prostituée de 11 ans et son frère vers un foyer d'accueil. Entrée: 5 $, 4 $ pour étudiants et 1 $ pour aînés et enfants.

✓ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente: à 19 h 30, ***El Miriachi*** de Robert Rodriguez, l'histoire d'un musicien précipité dans l'univers violent d'une ville frontière futuriste; à 21 h 30, ***Close to Eden***, une confrontation entre deux civilisations, représentées par un camionneur et un couple mongole, dans les steppes de la Chine. Du 13 au 19 août. Entrée: 5 $, 4 $ pour étudiants et 3,50 $ pour membres.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

«Fiddler on the Roof» au Rainbow Stage jusqu'au 22 août

Peu de temps pour les accessoires

L'équipe de production disposait de très peu de temps pour monter «Fiddler on the Roof» au Rainbow Stage. Malgré les dates de tombée pressantes, l'accessoiriste Marc Beaudry s'est senti comme en vacances.

«C'est vrai que quatre semaines, c'était un peu serré. Mais on s'est bien amusé. Il y avait une bonne atmosphère, pas de gros stress. Chaque personne savait ce qu'elle avait à faire et travaillait avec beaucoup de coeur et de camaraderie. Le groupe en entier était flexible. C'est une sorte de magie qui se passe dans ce temps-là.»

Marc Beaudry, directeur technique au Manitoba Theatre Centre (MTC) Warehouse de septembre à avril, a voulu revenir au Rainbow Stage cet été pour participer au miracle. «Avec la situation, j'ai pensé que l'atmosphère serait intéressante et je voulais être de la partie.»

Au MTC, Marc Beaudry doit toucher à tous les aspects techniques du théâtre. Au Rainbow Stage, son rôle était limité à son domaine de prédilection: les accessoires. «C'est tellement gros qu'il y a quatre personnes pour le seul département des accessoires.

«Par définition, les accessoires sont les objets qu'on touche (balai, chaise, table) contrairement aux éléments scéniques qu'on ne touche pas (mur, plancher, toit). Il y en a beaucoup dans «Fiddler». Et pour chaque accessoire qu'on voit dans la production, douze autres ont été rejetés par le réalisateur pendant les répétitions.»

Selon le natif de Saint-Boniface, le défi n'a jamais été d'être incapable d'accomplir les tâches, mais plutôt, «de travailler avec le budget qu'on avait. C'est chose commune en théâtre que de devoir travailler avec un petit budget, tout en donnant l'apparence de richesse.

«On a toujours trouvé des solutions. Par exemple, dans une scène, le réalisateur voulait des chandelles. Pour des raisons de sécurité, on ne pouvait pas. J'ai contacté des amis à Toronto qui ont une compagnie d'accessoires et qui ont travaillé avec Phantom, of the Opera. On a conçu des chandelles avec des ampoules de Phantom mais pour le prix de Rainbow.»

Marc Beaudry, 28 ans, a eu la piqûre du théâtre il y a 16 ans quand il faisait l'école buissonnière pour aider le Cercle Molière à monter ses décors. Après un cours en production théâtrale au collège Ryerson (de 1982 à 1984), il a travaillé comme pigiste (menuisier, accessoiriste, technicien) à Toronto.

De retour au Manitoba en 1988, il a collaboré une première fois avec Rainbow Stage pour construire des décors. Après un séjour de trois ans au Actors' Showcase (maintenant Manitoba Theatre for Young People), il s'est retrouvé au MTC Warehouse.

Karine BEAUDETTE

Rectificatif

Dans le Gens d'ici du 6 au 12 août 1993, on a laissé entendre que le Centre international du Collège universitaire de Saint-Boniface était à organiser. En fait, il existe depuis deux ans. Parmi ses fonctions: élaboration d'un guide d'information pour les étudiants étrangers; information sur les services d'immigration et d'assurance-santé; session d'orientation; et service d'éducation au développement international auprès des Canadiens. Pour le Centre international, la coordonnatrice des services spéciaux à la clientèle étudiante, Francine Mayer, assure le lien entre l'administration du Collège et la Communauté internationale des étudiants.

SAINT-BONIFACE

Des folestivités

Le Centre culturel franco-manitobain clôturera les ateliers d'été pour jeunes avec un vernissage des meilleurs travaux, qui se tiendra à la Galerie le 18 août, à 19 h.

L'exposition «Folestivités» sera présentée jusqu'au 12 septembre.

Y.C.

SAINT-BONIFACE

Broche-à-foin au Canot

Le groupe franco-manitobain Broche-à-foin présente une soirée intime au Canot, 768, avenue Taché, le 20 août, à partir de 22 h.



Archives La Liberté

Christian Perron.

Le répertoire du groupe composé de Joël Bergeron, Dan Perreaux, Josée Roy, Christian Perron et Gaetan Larochelle contient surtout des chansons francophones traditionnelles, populaires et contemporaines.

Le groupe acoustique interprète ses propres compositions ainsi que celles d'artistes comme Richard Séguin, Plume et Francis Cabrel. L'entrée est de 3 $ pour les membres et de 5 $ pour les non-membres.

Y.C.



Félicitations,
chers parents
et grands-parents
Léo & Solange Leclaire,
à l'occasion de votre
25e anniversaire
de mariage.

De la part de ceux qui vous aiment.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. E.A.M.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.G.

Les allées de quilles au Club La Vérendrye

Après l'automatique, l'informatique!

Depuis le 4 août, le Club La Vérendrye de Saint-Boniface se targue d'avoir innové à nouveau en matière de quilles.

Le gérant Clément Perreault rappelle que le Club avait été le premier au Canada en 1971 à utiliser un système automatique de pointage.

Maintenant, le Club serait le premier au Manitoba à expérimenter la technologie informatique de la compagnie AMF.

Le gérant du salon de quilles, Maurice Sabourin, peut programmer du comptoir central les 16 allées de quilles, dont huit nouvelles ont été aménagées au cours des derniers mois.

Le nouveau système est plus rapide et offre plus d'options, selon Clément Perreault. "AccuScore" a aussi un choix de 13 couleurs à l'écran, alors que l'ancien système était en noir en blanc.

«Ça fait tout, sauf servir la boisson», commente à la blague Maurice Sabourin, en poste depuis un mois.

On peut observer le pointage du match à l'écran au niveau des sièges ou à celui du plafond, au-dessus de l'allée où les joueurs évoluent.

L'écran peut aussi venir en aide dans plusieurs langues différentes ou même inviter les quilleurs à lancer leur deuxième boule du carreau à un endroit précis.



Les nouveaux pare-chocs des allées. photo: Yves Chartrand



photo: Yves Chartrand

Maurice Sabourin et Clément Perreault.

Clément Perreault précise que la salle Chateau Lanes a aussi un système informatisé, mais qu'il s'agit de celui de la compagnie Brunswick, qu'il considère moins perfectionné.

Sur les huit allées déjà existantes, le Club La Vérendrye a toutefois gardé ses vieux bouliers et ses quilliers Brunswick.

Malgré l'agrandissement, les 16 allées fonctionnent à plein chaque soir à partir de 19 h en raison de la présence de nombreuses ligues.

Environ 1 200 quilleurs fréquentent le salon chaque semaine. Un calcul rapide permet à Clément Perreault de se fixer comme objectif d'accueillir jusqu'à 1 680 quilleurs.

«Il y a surtout de la place pour du bowling libre pour les jeunes, du "Rock and Bowl" et "du Moonlight Bowling". On veut aussi former des ligues de jeunes le samedi matin.»

Une addition qui favorisera la venue des jeunes est la présence de pare-chocs le long des allées pour éviter que la boule ne se retrouve dans le dalot. Mais le natif de Saint-Lazare veut aussi que les adultes participent à des tournois de plaisir avec les pare-chocs en place.

Enfin, le bois des allées du Club La Vérendrye a laissé la place à un revêtement synthétique. «Ça demande moins d'entretien et on n'aura pas besoin de fermer l'été pour refaire les allées. Les gens préfèrent déjà le synthétique.»

Yves CHARTRAND

Les Jeux panaméricains à Winnipeg

1995 refait surface

L'organisation des Jeux panaméricains de 1995, octroyés à l'Argentine depuis au moins six ans, va si mal que Winnipeg devra peut-être se résigner à les organiser malgré elle.

De passage à Winnipeg le 10 août, le président de l'Organisation des sports panaméricains (OSPA), Mario Vasquez Raña, a annoncé qu'une décision concernant la tenue des jeux de 1995 en Argentine devra être prise très bientôt. Selon les informations qui circulent, les préparatifs sont pratiquement au point mort en Argentine, moins de deux ans avant la tenue des compétitions sportives.

Selon M. Raña, si l'OSPA décidait d'organiser les jeux ailleurs qu'en Argentine, les trois pays en lice pour l'obtention des jeux de 1999 devaient se tenir prêts à organiser les célébrations de 1995 puisqu'un d'eux allait obtenir ces jeux. Parmi ces trois pays figure le Canada qui pousse la candidature de Winnipeg.

Cette éventualité déplaît grandement aux autorités canadiennes et surtout au comité organisateur de Winnipeg. C'est le message que le premier ministre Garry Filmon a livré personnellement au président de l'OSPA lors d'un dîner au St-Charles Country Club.

M. Raña s'est dit impressionné par l'enthousiasme et l'accueil des organisateurs winnipégois tout au long de son séjour. Mais jamais n'a-t-il été très explicite quant aux intentions de l'OSPA pour l'octroi des jeux de 1995 à Winnipeg.

«Nous pourrions bien sûr organiser les jeux de 1995», explique Laurent Bisson, membre du comité organisateur. «mais notre préférence va toujours pour les jeux de 1999».

En effet, les retombées globales seront largement supérieures si les jeux se tiennent dans six ans.

Selon une première estimation, c'est la majorité des 17 millions $ prévus en dépenses d'infrastructures qui ne se réaliseraient pas. Ainsi, par exemple, la ville ne retirerait à peu près rien de durable après le passage des jeux en 1995 puisque le temps pour construire de nouveaux complexes sportifs manquerait à coup sûr. Les retombées culturelles et touristiques seraient également beaucoup moindre que prévu.

Mais à Winnipeg, on demeure optimiste de voir les Jeux panaméricains se dérouler ici avant la fin du siècle. Car selon M. Bisson, on préfère malgré tout organiser la rencontre de 1995 que de tout perdre en insistant trop fort sur les jeux de 1999.

Les retombées économiques directes découlant des jeux de 1999 (vente de billets, octrois gouvernementaux, droits de télévision) sont de l'ordre de 125 millions $, alors que les retombées économiques (tourisme, événements culturels) pour la région de Winnipeg sont de l'ordre de 225 millions $. Selon les prévisions budgétaires, on dépenserait environ 77 millions de dollars pour l'organisation totale des jeux.

Jean-François LACERTE



Free Press

Mario Vasquez Raña, président de l'Organisation des sports panaméricains.

PHARMACIE ST-PIERRE

fait un appel de candidatures pour un poste de

DIRECTEUR DU MARKETING ET DU MAGASIN

Responsabilités générales:

- Responsable de la caisse et service aux clients.
- Étalage de marchandise.
- Planification et administration de tâches.
- Planification et exécution du plan de marketing.
- Préparation des commandes de produits.

Qualifications requises:

- Diplôme en marketing, gestion des affaires ou expérience dans un domaine connexe au poste.
- Maîtrise du français et de l'anglais, oral et écrit.
- Sens de leadership, organisation, esprit de groupe, créativité et enthousiasme.

Échelle de salaire: à négocier
Entrée en fonction: immédiatement

Toute personne intéressé est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae ainsi que trois références à:

M. Réal Mulaire
Pharmacie St-Pierre
C.P. 340
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

CRTC **Avis public** Canadä

Avis public 1993-112 – Suite aux avis publics 1993-5, 1992-72 et 1993-39 respectivement, le CRTC invite le public à lui soumettre ses observations à l'égard d'un projet de modification du **Règlement de 1986 sur la radio** prévoyant: une disposition qui permettrait de reconnaître comme canadiennes les pièces musicales produites dans le cas de collaboration entre Canadiens et non-Canadiens; l'ajout d'une exigence selon laquelle les stations de langue française devraient s'assurer qu'au moins 65 % des pièces vocales de catégorie 2 diffusées chaque semaine soient de langue française; et d'autres exigences relatives aux registres d'émissions relative à la programmation locale, principalement celle des stations de radio FM. Les parties intéressées qui voudraient soumettre des observations sur l'un ou l'autre des projets de modification doivent les faire parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 **au plus tard le vendredi 17 septembre 1993**. Le texte complet de cet avis public est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1 tél: (819) 997–2429; et au bureau régional du CRTC à Winnipeg: Édifice Kensington, 275, av. Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, tél.: (204) 983–6306. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, Fax (819) 994–0218.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef de Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canadä

le Centre culturel franco-manitobain (Ccfm)

est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice) du milieu rural et des bénévoles

(à temps partiel - 10 heures par semaine en moyenne)

__Fonctions principales__ :
- la coordination des activités de l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM), organisme regroupant les comités culturels francophones du Manitoba;
- la coordination du bénévolat au Ccfm.

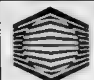
__Exigences du poste__ :
- bonne connaissance des deux langues officielles, parlées et écrites;
- bon sens d'initiative et capacité d'organisation;
- connaissance du milieu rural serait un atout;
- expérience de coordination de bénévoles serait un atout;
- doit pouvoir se déplacer en région.

__Lieu de travail__ :
- Ccfm (Saint-Boniface)

__Traitement__ :
- le salaire et les bénéfices marginaux sont offerts selon l'échelle salariale et les politiques du Ccfm.

__Entrée en fonctions__ :
- septembre '93

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en écrivant au :



Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G7

La Société franco-manitobaine

est à la recherche

d'un agent ou d'une agente de développement communautaire

Région ouest de La Rouge

Sommaire de l'emploi:

Sous la direction de la coordonnatrice communautaire, le/la titulaire sera responsable:

- de promouvoir et normaliser la vie en français en région;
- d'identifier des projets locaux et régionaux;
- de planifier et exécuter les projets identifiés;
- d'assurer la continuité du projet Jeunes Entreprises;

Qualifications:

- très bonne connaissance des communautés franco-manitobaines;
- connaissance de la planification, de la gestion et des relations publiques;
- maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais;
- faire preuve d'initiative, de dynamisme, de leadership et d'entregent;
- intérêt dans le développement économique.

Durée:

Il s'agit d'un poste contractuel à temps partiel qui débutera au mois de septembre 1993 et se terminera le 31 mars 1994 avec possibilité de renouvellement.

Rémunération: 25 000 $ à 30 000 $ par année à temps plein.

Veuillez s'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention «Personnel» **avant le 27 août 1993** à:

Madame Lyse Hébert
Coordonnatrice communautaire
Société franco-manitobaine
Case postale 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Recyclez ce journal!

CN

AVIS DE NOMINATION



Howard M. Browne

Les Chemins de fer nationaux du Canada sont heureux d'annoncer la nomination de Howard M. Browne au poste de directeur, Ventes et service à la clientèle pour l'Ouest canadien. Il relève de Stan Hall, directeur général du Marketing pour l'Ouest.

M. Browne est entré au service du Transport du CN à Montréal en 1951. En 1979, il est muté à Edmonton à titre de directeur, Service à la clientèle pour la région des Montagnes. Il possède une vaste expérience du domaine du marketing et des ventes, et avant sa récente nomination, il etait responsable du service à la clientèle dans l'Ouest du Canada. M. Browne est aujourd'hui à la tête des fonctions ventes et service à la clientèle qui ont eté fusionnées plus tôt cette année.

La Caisse populaire de Saint-Claude Ltée

AGENT(E) DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

__Description:__
· Contribuer à l'essor de la caisse populaire en assurant la promotion efficace de ses produits auprès des membres, ainsi que l'utilisation optimale de ses services informatiques et de ses ressources en matière de technologie.

__Fonctions:__
· Vérifier, distribuer et classer tous les rapports informatiques tout en s'assurant du bon fonctionnement des procédés techniques;
· Suite à une période de formation appropriée, assurer un service-conseil de qualité aux membres;
· Responsable de la formation continue des employés de la caisse populaire et de leur bonne connaissance des produits et services qui y sont disponibles;
· Voir à la bonne marche des activités quotidiennes de la caisse populaire auprès des membres et auprès de ses nombreux fournisseurs;
· Assurer la relève de divers postes au sein de la caisse populaire lors d'absences ou départs d'employés.

__Exigences:__
· Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit;
· Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude avancée pour le service à la clientèle;
· Bonne connaissance en informatique et/ou en logiciels sera considéré un atout.

__Conditions :__
· Selon l'expérience, les qualifications et l'échelle en vigueur.

__Entrée en fonctions:__ Le 30 août 1993

Veuillez faire parvenir votre candidature sous pli "Confidentiel" à:

M. Roland Philippe, directeur
La Caisse populaire
de Saint-Claude Ltée
Case postale 245
Saint-Claude (Manitoba)
R0G 1Z0

Feu vert

Troisième centre de recyclage



La conseillère de Saint-Boniface, Evélyne Reese, et le député provincial Jack Reimer ont inauguré, le 5 août, le troisième centre de recyclage mis sur pied par Winnipeg.

Il est situé dans le stationnement du Centre commercial Southdale, sur la rue Fermor, au sud du parc Windsor. On étudie présentement la possibilité d'aménager à Saint-Boniface un tel centre de collecte des vieux journaux, des cannettes en aluminium et des bouteilles de boisson gazeuse en plastique.

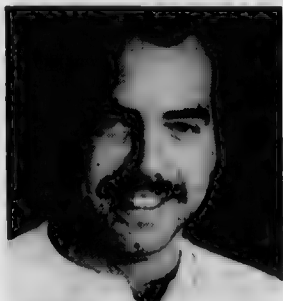
Plusieurs journaux, dont La Liberté, ont accepté de participer à la promotion du projet municipal en faisant paraître des annonces dans leurs numéros de la fin juillet. Les autres centres sont situés à la piscine Pan Am et au Centre commercial Garden City.

Y.C.

Gens d'ici

Théâtre, films, musique...

Depuis le 3 août, Louis St-Cyr est le nouvel animateur culturel du Collège universitaire de Saint-Boniface. «Mes tâches incluent la direction de la troupe de théâtre Chiens de soleil, et la coordination de tous les dossiers culturels, comme les soirées-spectacles, les expositions, les concerts classiques, le théâtre, l'improvisation, la projection de films, etc.», précise le diplômé en éducation spécialisée.



Louis St-Cyr.

Louis St-Cyr, au Manitoba depuis trois ans, projette de transformer les midis-spectacles en soirées spectacles. Il aimerait développer un orchestre maison et un genre de studio au Collège. De plus, il voudrait ajouter des concerts de jazz.

Avant de commencer au Collège, le Québécois d'origine a été coordonnateur des services scolaires au Festival du Voyageur et coordonnateur des ateliers de travail au Conseil jeunesse provincial.

K.B.

SOCIÉTÉ

Des perruches, des colombes, des canaris, des pinsons...

La dame aux oiseaux

Au premier coup d'oeil, on se croirait dans un foyer comme n'importe quel autre. Une petite fille joue avec son chat. Un chien vient se joindre à eux. Puis on entend le babillage de quelques perruches... suivi du chant d'un canari et d'un pinson... puis du roucoulement d'une colombe.

Ida Mulaire n'aurait pu deviner les conséquences de son acte quand elle a offert une perruche ondulée à sa fille Danielle pour ses 12 ans. «J'ai toujours eu des oiseaux depuis», signale Danielle Mulaire.

Il y a environ cinq ans, les oiseaux sont devenus plus que des compagnons; ils se sont transformés en un sérieux passe-temps. Danielle Mulaire possède maintenant entre 30 et 50 oiseaux selon les saisons. Elle les accouple, les vend puis recommence.

«Je ne le fais pas pour l'argent, seulement pour mon plaisir. Quand ils sont petits, même juste à les entendre, il y a plus de vie dans la maison. Les voir grandir, c'est toujours intéressant. Je m'attache à mes oiseaux beaucoup moins qu'avant, parce que je sais que je vais les vendre ou les perdre.»

Les oiseaux sont gardés en cage au sous-sol à longueur d'année. Des lampes spéciales recrèent de façon artificielle le spectre complet des rayons du soleil. «Quand le temps le permet pendant l'été, je les sors pour qu'ils profitent des vrais rayons de soleil.

«Parfois aussi, je les laisse libres dans la cave. Mais ensuite, il faut les rattraper! Quel exercice! Je coure d'un bout à l'autre de la cave! Les lumières éteintes, ça aide.»

L'éclairage du sous-sol est relié à une minuterie. Danielle Mulaire peut ainsi jouer le rôle de Maman Nature et recréer ainsi une saison en augmentant ou diminuant la longueur des journées. Pendant la saison d'accouplement, les journées sont plus longues, puis plus courtes pour la saison de repos. Les oiseaux devinent aussi qu'il est temps de bâtir un nid quand des matériaux de construction surgissent de nulle part et quand leur diète est modifiée (nourriture contenant plus de protéines et de vitamines).



photo: Karine Beaudette

Danielle Mulaire admet qu'elle se fatigue parfois de nettoyer les cages d'oiseaux dans son sous-sol, territoire interdit au chat et au chien de la maison.

La diplômée en Éducation organise deux saisons d'accouplement par année. «Quand les oisillons sont assez vieux, les parents veulent recommencer. Je les laisse faire deux ou trois nichées par saison. Puis je les laisse se reposer pendant quatre ou cinq mois. Sinon, les parents sont trop fatigués et les oisillons sont plus faibles, donc de moins bonne qualité.»

La native de Saint-Boniface consacre une ou deux heures par jour à nourrir ses oiseaux ou à nettoyer leurs cages. «Je passe assez de temps avec eux. J'observe leur comportement pour voir lesquels sont possiblement malades, ou avec qui ils veulent s'accoupler, ou encore lesquels ne s'arrangent pas ensemble.

«Certaines espèces ont des besoins particuliers. Je lis beaucoup et j'accumule de l'expérience. Je parle avec d'autres qui font la même chose. Si on ne sait pas ce qu'on fait, on peut avoir beaucoup de pertes. Si un oiseau malade entrait dans la maison, je pourrais perdre tout mon stock.» Tout l'équipement est stérilisé une fois par mois.

Dans la maison de Danielle Mulaire, des règlements stricts évitent la chicane entre le chat Minou, le chien Babe et les oiseaux. Babe et Minou s'entendent à merveille, contrairement à la croyance populaire. Le chat, seul prédateur de la maisonnée, est toujours séparé des oiseaux et ne sort jamais. Ni Babe, ni Minou n'osent aller plus loin que la première marche de l'escalier qui mène au sous-sol. «Et si je monte les oiseaux, je m'assure d'accrocher les cages hors de la portée du chat.»

Il est arrivé une fois que Danielle Mulaire manque à son propre règlement, au grand malheur d'un pauvre petit canari. «J'avais une jolie femelle canari au coloris superbe. Elle s'était blessée. Normalement, je ne laisse pas les oiseaux en haut, mais je la choyais un peu. Je suppose que la cage n'était pas très sécuritaire. Quand je suis rentrée, j'ai trouvé seulement une touffe de plumes!»

Karine BEAUDETTE

Les amours de Danielle Mulaire

Même si tout a commencé avec une perruche ondulée (budgie), Danielle Mulaire ne possède plus d'oiseaux de cette espèce très commune. Toujours intéressée par de nouvelles espèces, elle explique pourquoi elle s'est retrouvée avec les six cousins ailés suivants:

• **Colombes:** «J'en voulais un peu à cause de ce qu'elles signifient (la paire). Aussi, ces oiseaux sont tellement doux qu'on peut les prendre. Je voulais pouvoir les emmener en classe. Et j'aime leur roucoulement.»

• **Inséparables (lovebirds):** «Mâles et femelles ont des couleurs fantastiques. On les distingue par leur chant. Ils sont agressifs avec les autres espèces, mêmes plus grosses qu'eux. Plusieurs personnes viennent les acheter en cadeau pour leur mari ou leur blonde.»

• **Perruches calopsites:** «Elles font de très bons animaux familiers parce qu'elles sont bonnes avec les gens et sont faciles à apprivoiser. La femelle est très tranquille. J'aime beaucoup le chant du mâle, semblable à celui du merle d'Amérique.»

• **Pinsons:** «Ils sont tranquilles et pas très bruyants. Ils sont petits, très vifs et bougent beaucoup. Les enfants aiment ça.»

• **Canaris:** «Le chant du mâle attire les gens. Mais comme il chante pour séduire, il faut le séparer des femelles pour qu'il ouvre le bec. Les canaris sont tranquilles, petits et populaires.»

• **Perruches "Quaker":** «Je n'en ai qu'une seule pour le moment. C'était quelque chose de différent, pas commun.»

Danielle Mulaire aimerait éventuellement se lancer dans l'accouplement de plus gros oiseaux comme les aras, les jacos, les omnicolores ou les eclectus. «Mais l'équipement est plus spécialisé et plus coûteux. Et ça prend plus de temps.»

K.B.

SAINT-BONIFACE

Fondation du Parti national

Le Parti national du Canada, créé récemment par Mel Hurtig, tiendra une rencontre de fondation de l'association de la circonscription fédérale de Saint-Boniface le 16 août.

La rencontre aura lieu à compter de 19 h 30 au Centre de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface, 351, ave. Taché.

Toute proposition de candidature peut être envoyée avant la rencontre à l'attention de Joanne Landry-Addison, a/s du Parti national du Canada, 250, avenue Portage, C.P. 733, Winnipeg, Manitoba, R3C 2L4. Tél.: 949-2430.



AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE PRÉLIMINAIRE

DEMANDEUR : CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE : Conformément à la *Loi sur la régie des services publics*, Centra-Gas Manitoba Inc. (la Compagnie) demande à la Régie des services publics du Manitoba (la Régie) une Ordonnance pour :

autoriser et approuver une augmentation des tarifs en vigueur à la vente et au transport de gaz de la Compagnie dans les secteurs qu'elle dessert relativement à tout le gaz qui sera utilisé à compter du 1er janvier 1994;

AUTRE DÉTAILS CONCERNANT LA DEMANDE : La Compagnie procède à cette demande d'augmentation de ses tarifs sur la base de :

a) Sommaire des revenus en fin d'année, revenus nécessaires sur la base de l'année-pilote 1993 et ajustements connus et appréciables, étude des coûts du service.

b) Taux de rendement global de 10,66 % sur la base de tarification actuelle et taux de rendement sur avoirs de 12,50 %.

Le taux de rendement global est de 11,21 % et le taux approuvé de rendement sur avoirs de 12,125 %.

DÉFICITS BUDGÉTAIRES ET AUGMENTATION PROPOSÉE DES TARIFS

Le déficit budgétaire de la Compagnie pour l'année-pilote 1993 est de l'ordre de 7,8 millions de dollars sans compter les modifications applicables à la livraison du gaz dans l'Ouest canadien. L'augmentation des revenus nécessaires indispensables, y compris le coût du gaz des provinces de l'ouest, sera publiée ultérieurement.

En excluant toute augmentation du gaz de l'Ouest canadien, une étude menée par la Compagnie sur la répartition des coûts par Catégorie et autres indices a permis de déterminer l'impact respectif de cette demande d'augmentation. L'impact par Catégorie, sur la base des tarifs actuels, est le suivant, respectivement :

Catégorie	Niveaux de consommation échantillonnés		Coût actuel	Coût proposé	Augmentation (Diminution) %
	m³	GJ*			
Présentation de base-petit client (résidentiel ou petit commerce)	3 700 5 700	140,6 216,6	742 1 078	777 1 132	4,7 5,0
Prestation de base-gros client (gros commerce/industrie)	14 200 1 416 400	539,6 53 823,2	2 500 187 282	2 528 190 114	1,1 1,5
Interruptible	566 600 3 965 900	21 530,8 150 704,2	61 759 418 402	60 116 406 901	(2,7) (2,7)
En moyenne					3,0

* Conversion des m³ en GJ, sur la base de 38,00 GJ par m³.

L'impact total de l'augmentation du prix du gaz de l'Ouest canadien n'est pas connu à date. Cependant, l'impact d'une augmentation de 10c/GJ est reproduit au tableau ci-dessous.

Catégorie	Niveaux de consommation échantillonnés		Impact sur facture annuelle par tranche de 10c/GJ	
	m³	GJ*	$	%
Prestation de base - Petit client (résidentiel ou petit commerce)	3 700 5 700	140,6 216,6	12,00 18,00	1,62 1,67
Prestation de base - gros client (gros commerce/industrie)	14 200 1 416 400	539,6 53 823,2	48,00 4 816,00	1,92 2,57
Interruptible	566,600 3 965,900	21 530,8 150 704,2	1 757,00 12 295,00	2,84 2,94

* Conversion des m³ en GJ, sur la base de 38,00 GJ par m³.

AUTRES QUESTIONS

Au cours de cette demande pourront être abordées des questions à la demande de la Compagnie et/ou sous la direction de la Régie des services publics manitobains. Les questions concernant le changement du prix du gaz seront abordées si les documents nécessaires sont soumis avant l'audience. Les questions spécifiques exposées dans la dernière ordonnance de la Régie concernant le prix global du gaz (ordonnance N° 10/93 datée du 22 janvier 1993) seront examinées.

DÉPÔT DU DOSSIER : La Compagnie a déposé la documentation d'appui à cette demande. Quiconque désire consulter un exemplaire de cette documentation (et toute autre documentation disponible ultérieurement) est invité à se mettre en contact avec:

Centra-Gas Manitoba Inc.
444, avenue St-Mary, pièce 500
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T7
(Personne-contact : Mr. Gary Meyer)

Numéro de téléphone : (204) 934–3420
Numéro de télécopieur : (204) 934–3830

La demande et la documentation à l'appui sont également disponibles à l'inspection par le public aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE PRÉLIMINAIRE : Tout individu, société ou corporation qui souhaiterait intervenir au sujet de cette demande, ou au sujet de toute modification à apporter à la procédure adoptée et qui souhaiterait procéder à l'interrogatoire de témoins, soumettre des preuves, présenter un argument ou des conclusions, est invité à déclarer ses intentions en assistant en personne ou sur délégation à l'audience préliminaire qui sera tenue par la Régie en ses bureaux le 19 août 1993 à 10 h du matin – 2e étage – 280, rue Smith à Winnipeg au Manitoba.

Les personnes qui désireraient s'adresser en français durant l'audience sont invités à se mettre en rapport avec le Secrétaire de la Régie avant le 17 août 1993.

L'objectif de l'audience préliminaire consiste, entre autres, à identifier les intervenants, les motifs de leurs interventions; fournir aux intervenants l'occasion de joindre leurs efforts à d'autres interventions et éviter la réitération des interventions; établir une procédure de production des preuves et des informations utiles. Toutes les personnes souhaitant intervenir à titre d'intervenant doivent se présenter, ou leurs délégués, à l'audience préliminaire.

Les parties qui souhaitent simplement adresser une note à la Régie sont soumetteurs et ne sont pas tenus de se rendre à l'audience préliminaire.

La demande de la Compagnie sera considérée lors d'une Audience publique prévue pour le 8 novembre 1993 au Holiday Inn South, 1330, chemin Pembina, Winnipeg (Manitoba). Un avis de confirmation sera publié avant le début de l'audience dans le même journal où cet avis est publié.

PROCÉDURE : La Régie a récemment adopté des règlements & procédures en ce qui concerne la poursuite des démarches concernant cette demande de tarification. Tous les intervenants devront être familiarisés avec ces nouvelles réglementations de la Régie, lesquelles seront passées en revue lors de l'audience préliminaire. Un exemplaire de ce document est disponible en écrivant à la Régie, ou bien en appelant le 945–2638.

FRAIS D'INTERVENTION : L'ordonnance de la Régie N° 163/87 datée du 12 novembre 1987 prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et la procédure à adopter en l'occurence. Les parties désireuses de demander un remboursement de leurs frais d'intervention devront prendre connaissance de cette ordonnance.

Daté ce 29 juillet 1993.

D. de Graff
Secrétaire en exercice
La Régie des services publics


Donner cinq jours de préavis


La salle est accessible aux fauteuils roulants

280, rue Smith
2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.S.



LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et à l'heure indiquées sur la formule de soumission.

Dossier: SL 366 10
bfc Shilo, Manitoba
Réparation du système de ventilation au bâtiment L-105

Date de fermeture:
Le mercredi 1er septembre 1993

Dépôt pour documents: 100 $

Dossier: SL 368 10
bfc Shilo, Manitoba
Rénovations extérieures et installation d'un système de ventilation au bâtiment L-102

Date de fermeture:
Le mercredi 1er septembre 1993

Dépôt pour documents: 100 $

Soumission déposée SL 368 10

Les sous-traitants mécanique et électricité doivent soumettre leurs soumissions au bureau de dépôt a/s L'Association de la Construction du Manitoba Rural Inc., 950, rue 10ième, Unit B, Brandon, Manitoba, R7A 6B5 au plus tard:

14 h, le lundi 30 août 1993

conformément aux règles normatives concernant les pratiques fédérale des bureaux de Dépôt des soumissions.

Dossier: WG 398 14
Thunder Bay, Ontario
Réparation de la maçonnerie du manège Thunder Bay

Date de fermeture:
Le mercredi 25 août 1993

Dépôt pour documents: 100 $

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa (Ont.) tél: (613) 998–9549 ou fax: (613) 998–1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

Nécrologies



Ovide Vielfaure

Subitement mais paisiblement, le 29 juillet 1993, chez lui à Lorette, Manitoba, est décédé, à l'âge de 65 ans, Ovide Vielfaure.

Il laisse dans le deuil sa bien-aimée épouse, Thérèse (née Goulet) et ses enfants: Gisèle (et son époux Michel Chartier), Gilbert (et son épouse Rachel Therrien), René et Sylvie, ainsi que ses quatre petit-enfants qu'il aimait tendrement: Maryse, Miguel, Caryne et Éric. Il laisse également dans le deuil son frère Raoul (son épouse Alice Nadeau), sa soeur Denise (son époux Maurice Nadeau), tous de La Broquerie, Manitoba, et sa belle-soeur S. Lucile Goulet de Noëlville, Ontario, ses beaux-frères Maurice Goulet (et son épouse Eliane), Fernand Goulet (et son épouse Liliane), Claude Goulet (et son épouse Cécile), tous de Verner, Ontario, Marcel Goulet (et son épouse Claudette), de North Bay, Ontario.

Il a été précédé dans la tombe par ses parents, Léon et Angèle (née Boily) Vielfaure, ainsi que par sa soeur Éléonore Vielfaure et son frère Georges.

Ovide est né le 1 août 1927, à LaBroquerie, Manitoba, où il travailla à la ferme paternelle pendant plusieurs années. En 1965, il déménagea à Lorette, Manitoba, où il travailla comme agent de Shell jusqu'en 1990, l'année de sa retraite. Son plus grand bonheur était de rendre service à tous ceux et celles qui lui étaient chers, y mettant tout son coeur et ses efforts. Sa foi en Dieu et la Vierge Marie fut tout au cours de sa vie une force constante.

Cher époux, papa, et grand-père, ton absence se fait déjà sentir en nos vies. Ton humour et ta simplicité demeurent en notre mémoire et c'est avec paix et foi que nous te confions au Père. Nous t'aimons!

Au lieu des fleurs, ceux qui le désirent sont priés de faire un don à sa mémoire à l'organisme charitable de leur choix.

Les prières ont été récitées à 19 h le dimanche 1er août au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue DesMeurons. Le service a été célébré à 10 h le lundi 2 août en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, 289, ave. Dussault. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial de La Broquerie.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins. 233-4949.

À la douce mémoire de Agenor Gendron.

Un coeur d'or nous a quittés.
Le Seigneur a brisé nos coeurs.

Pour prouver qu'il vient
chercher les meilleurs.
Il y a un grand vide dans
nos vies.

Sa douce voix, on l'entend
plus mais on oubliera jamais
qu'avant de nous quitter,
il nous a dit qu'il s'en allait
au ciel.

Adieu, au revoir au ciel.

Mme Agenor Gendron et famille.



Henri Joseph Beaudry

Soudainement, le 8 août 1993, à sa résidence, Henri Beaudry, âgé de 82 ans.

Il laisse dans le deuil: Fernand (Marie) de Mississauga, Ontario, Denise Wallin (Ross) de Dryden, Ontario, Cyril de Toronto, Ontario, Norman (Brenda) de Winnipeg, Edmond (Rosemarie) de Winnipeg, Ovide de Winnipeg, Doris Perreault (Gerry) de Saint-Pierre, Joceline de Montréal, Carole Perreault (Roger) de Saint-Pierre. Il laisse aussi 25 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants, deux soeurs: Thérèse Chabot de Saint-Norbert, Geralda Dufour de Calgary, Alberta; un frère, Albert, de Winnipeg. Il fut précédé par son épouse, Marie-Ange, en 1987 et un fils, Roger, en 1985, sept frères et quatre soeurs.

Il sera manqué par sa famille et ses amis. Un grand merci aux voisins, Léon, Marie, Sylvie et Mélanie Gagnon pour leur aide et appui.

Les prières ont eu lieu le 10 août 1993 à 19 h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Eugène, 1007, chemin St-Mary's le mercredi 11 août à 11 h, avec M. l'abbé Léonce Aubin célébrant. Il y a eu visionnement avant le service à 10 h 30.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent sont priés de faire un don à la mémoire d'Henri à la Société du cancer (Manitoba) ou à la Fondation des maladies du coeur du Manitoba.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949.

Blanche LaFlèche

Paisiblement, au Foyer St-Adolphe, après avoir souffert d'une crise d'apoplexie, Blanche LaFlèche, âgée de 88 ans, est allée rejoindre le Père et sa famille bien-aimée au ciel.

Elle a été précédée dans la mort par ses parents, Honoré et Claire LaFlèche, ses frères Damase, Georges, Paul-Emile, Edouard, Honoré, Armand; ses soeurs Claire (Cormier), Laure et Soeur Solanges (Marie-Edouard).

Née à Saint-Charles au Manitoba en 1904, elle a toujours vécu avec sa mère, son fère Damase et sa soeur Laure. Blanche vivait au Foyer Saint-Adolphe depuis 1978, où elle était aimée et bien soignée par tout le personne. Elle a passé plusieurs bons moments à cet endroit.

Blanche laisse dans le deuil sa belle-soeur Thérèse LaFlèche (Armand) ainsi que de nombreux neveux et nièces, y compris deux nièces très spéciales, Denise Hancox et Lorraine Coyle.

La messe de la Résurrection a été célébrée le jeudi 12 août 1993 à 10 h en l'église de Saint-Adolphe. L'abbé Donald Côté était le célébrant. L'inhumation a suivi à 14 h 30 au cimetière de l'Assomption.

La famille adresse des remerciements sincères au personnel du Foyer St-Adophe et au Dr D. Miller pour leurs nombreuses années de soins dévoués à Blanche.

Au lieu de fleurs que nous déclinons poliment, des dons peuvent être faits au Foyer St-Adolphe.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949.



PARLONS DROIT

Le Manitoba adopte enfin son projet de loi sur la gestion scolaire - Aperçu général et remarques d'ordre terminologique

III) Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (Gestion des écoles françaises) - Projet de loi 34

A) APERÇU GÉNÉRAL

La loi s'inspire en grande partie des recommandations qui figuraient dans le rapport unanime que le groupe de travail présidé par M. Edgar Gallant a remis au gouvernement du Manitoba en 1991.

Rappelons que le rapport comportait comme recommandation principale la création d'une seule commission scolaire francophone possédant le droit exclusif de gérer tous les programmes de français langue première, dans l'ensemble de la province.

À l'instar du modèle annoncé par le gouvernement provincial en mars 1992, la loi fait fi de cette recommandation et établit un régime quelque peu byzantin qui tente de ménager la chèvre et le chou.

En effet, sous le couvert de la démocratie, la loi instaure un système de consultation selon lequel les parents des enfants inscrits à un programme donné décident à la majorité d'adhérer à la nouvelle commission scolaire francophone ou de continuer d'adhérer à la commission scolaire anglophone dont le programme relève.

Inutile de dire que la force de frappe dont jouira la commission scolaire francophone sera directement reliée à la proportion des programmes de français langue première qui relèveront de sa compétence. Or, cette force de frappe pourrait ête fortement compromise, si des querelles intestines chez les francophones (lesquelles ont malheureusement tendance à surgir régulièrement) limitaient de manière appréciable la clientèle de la commission.

La loi force donc la collectivité francophone à se livrer à un exercice rempli d'embûches et d'occasions de déchirement, qui aurait pu être carrément évité comme c'est la cas en Saskatchewan, par exemple.

B) REMARQUES D'ORDRE TERMINOLOGIQUE

La loi emploie un certain nombre de termes qui nous apparaissent sujets à caution.

1) «Commission scolaire» et «division scolaire»

Voici le libellé des définitions pertinentes: «commission scolaire»: organisme formé des commissaires d'une division ou d'un district scolaire; «division scolaire»: division qui a la responsabilité de fournir l'enseignement public de niveau élémentaire et secondaire et district scolaire éloigné désigné comme tel conformément au paragraphe 3(4), à l'exclusion d'un district scolaire.

L'expression «commission scolaire» possède donc une vocation générique et s'entend de l'organisme chargé de gérer soit une division scolaire ou un district scolaire.

L'expression «division scolaire» ne s'entend pas d'un territoire, mais s'entend plutôt du débiteur de l'obligation de fournir l'enseignement public en dehors des districts scolaires (non éloignés).

Par ailleurs, le paragraphe 3(1) de la loi prévoit que les commissions scolaires sont des personnes morales et que leur dénomination sociale comporte soit le terme «division», soit le terme «district». Voici le libellé complet du paragraphe 3(1):

Une commission scolaire est une corporation désignée sous le nom de «La division scolaire de ---------, numéro -------» ou « Le district scolaire de ---------, numéro -----» (selon le cas, le nom et le numéro donnés à la division ou au district scolaire doivent être insérés).

À partir des définitions figurant à l'article 1 que nous avons reproduites ci-dessus, nous aurions pu arriver à la conclusion que la loi établissait, entre les notions de «commission scolaire» et de «division scolaire», une distinction semblable à celle qui s'applique en droit des sociétés entre les notions de «conseil d'administration» et de «personne morale». En d'autres termes, la commisson scolaire serait l'organisme décisionnel qui chapeaute l'ensemble de l'organisme lui-même appelé «division».

Toutefois, le contenu du paragraphe 3(1) vient contredire pareille conclusion. Il semble tout simplement que le législateur manitobain préfère employer les termes spécifiques «division» ou «district» plutôt que le terme générique «commission».

Puisque la loi attribue expressément la personnalité juridique aux commissions scolaires, nous sommes d'avis que le terme «commission» devrait être employé dans tous les cas où il est question des droits et obligations propres à la personne morale que constituera la commission scolaire francophone.

2) «Ayant droit»

La loi emploie l'expression «ayant droit» pour désigner les titulaires des droits qu'elle reconnait.

Ce choix terminologique du législateur manitobain est tout a fait défendable puisque l'expression «ayant droit» possède un sens fort large attesté comme suit dans le *Vocabulaire juridique* de Gérard Cornu: titulaire d'un droit; personne ayant par elle-même ou par son auteur vocation à exercer un droit (ayant droit à réparation ou à restitution).

Toutefois, les juristes francophones du Canada ne se servent guère de l'expression «aayant droit» que dans le sens plus étroit qu'elle possède en droit des biens et en droit des successions.

En effet, dans les provinces et territoires régis par le common law, l'expression «ayant droit» a été retenue à titre d'équivalent du terme anglais «assign» qui est défini comme suit dans le tome IV du *Vocabulaire normalisé du droit des biens:* (A) person who succeeds to, in whom is vested a property right as the result of some dispositive act of another person.

Pour ce qui est du droit civil québécois, le *Dictionnaire du droit privé* nous indique que, dans le domaine auquel il se rapporte, l'expression «ayant droit» est usitée uniquement à titre de synonyme de l'expression «ayant cause». Il fournit par ailleurs la définition suivante de cette dernière expression:

Personne qui tient un droit ou une obligation d'une autre dénommée auteur. «(...) l'ayant cause a l'avantage ou la charge d'actes réalisés en la personne d'autrui parce qu'il succède à autrui» (Planiol et Ripert, Traité, t.6, no 328, p. 418).

Par ailleurs, le *Juridictionnaire* publié par le Centre de traduction et de terminologie juridiques de Moncton signale que l'expression «ayant droit» est également utilisée à l'égard des personnes suivantes:

a) en droit fédéral canadien, la personne admissible à une subvention suivant les règlements;



Me Guy Jourdain.

b) la personne qui a droit à une prestation sociale (sens aussi attesté par le *Vocabulaire juridique*);

c) en matière d'assurance, la personne qui, en vertu d'un lien de parenté ou autre, a droit aux mêmes prestations que l'assuré ou au règlement de l'assurance;

d) en matière de finance, le bénéficiaire d'un avantage (un dividende, par exemple).

D'après nos recherches, il semble que, dans le domaine constitutionnel, l'expression «ayant droit» s'emploie principalement au sein des groupes de parents francophones qui revendiquent les droits garantis par l'article 23, mais ne fasse pas l'objet d'un usage courant dans les ouvrages doctrinaux. D'ailleurs, selon les renseignements dont nous disposons, elle ne sera pas attestée dans le lexique que publiera bientôt le secrétariat d'État du Canada sur la terminologie du droit constitutionnel.

Comme le recours à l'expression «ayant droit» en droit constitutionnel revêt un caractère inusité à la fois pour le citoyen moyen et le juriste moyen, nous sommes d'avis qu'il serait préférable d'adopter une expression construite à partir du terme plus répandu «titulaire». Nous nous servirons donc de l'étiquette de «parent titulaire» plutôt que de celle d'«ayant droit».



Yvonne Hérie (Chouinard) (née Dubois)

10 août 1915 - 2 juin 1993

Maman, c'est ta fête aujourd'hui mais tu n'es plus ici. De tous ceux qui t'ont aimé, et qui t'aiment encore, nous te souhaitons «Bonne fête».

Le café et le gâteau qui étaient la tradition, nous les partagerons avec toi dans nos coeurs.

Tes enfants

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 14 août

8h00 CBWFT **Tao Tao**
8h30 CBWFT **Clyde**
9h00 CBWFT **P'tit monstre**
Télé-M **La forêt magique**
9h30 CBWFT **Il était une fois... l'espace**
Télé-M **Le journal de l'histoire**
10h00 CBWFT **Rahan**
Télé-M **C'est un abat!**
10h15 TV-5 **Viva**
10h30 CBWFT **Il était une fois... l'homme**
11h00 CBWFT **CUSB: Le rassemblement du siècle**
Télé-M **Cinémaximum: Les filles et le show business**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Heidi à Francfort**
TV-5 **Jeunes solistes**
13h00 Télé-M **Souvenir olympique – Barcelone 92**
TV-5 **Le divan**
13h30 TV-5 **Terre de foot**
14h00 CBWFT **Génies en herbe**
14h30 CBWFT **Pour tout l'art du monde**
14h35 TV-5 **Autovision**
15h00 Télé-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Reflets**
15h30 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
Télé-M **Batman**
16h00 Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Génies en herbe**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ciné-extra: Le projet Manhattan**
TV-5 **Festival de Jazz de Montréal 1992**
17h30 CBWFT **On aura tout vu!**
TV-5 **Dossiers justice**
18h00 CBWFT **Taquinons la planète!**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 TV-5 **Thalassa**
19h30 Télé-M **Ciné-extra: Surveillance**
20h00 TV-5 **Jeux sans frontières**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Télétourisme**
21h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**
21h30 Télé-M **Miami**
TV-5 **Le cercle de minuit**
21h40 CBWFT **Télé-sélection: Beauté fatale**
22h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h45 TV-5 **Bermuda**
23h12 Télé-M **Ciné-lune: Les mystères de Sherlock Holmes**
23h20 TV-5 **Journal télévisé suisse**
23h50 TV-5 **Thalassa**
0h50 TV-5 **Jeux sans frontières**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 15 août

8h00 CBWFT **Tao Tao**
8h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Vision mondiale**
9h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
9h30 CBWFT **Manigances**
Télé-M **Vie privée**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à l'église Saint-Pierre de Chéticamp en Nouvelle-Écosse par Lester Marchand, prêtre, le jour de la Fête nationale de l'Acadie
Télé-M **On rénove**
10h15 TV-5 **Planète musique**
10h30 Télé-M **La santé au travail**
11h00 CBWFT **La semaine verte**
Télé-M **Cinémaximum: L'affrontement**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 TV-5 **Télétourisme**
12h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **Concours musical international reine Elisabeth de Belgique**
12h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
Télé-M **Bugs Bunny**
13h00 CBWFT **Les matinées du dimanche**
TV-5 **Les voiles du futur**
13h30 Télé-M **Souvenir olympique – Barcelone 92**
13h35 CBWFT **Les matinées du dimanche**
13h55 TV-5 **Le monde est à vous**
15h30 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Espace francophone**
16h00 Télé-M **Perfecto**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 Télé-M **L'événement**
TV-5 **30 millions d'amis**
14h55 CBWFT **Les matinées du dimanche**
15h30 CBWFT **Les inventions de la vie**
17h00 CBWFT **Horizons**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 Télé-M **Un homme au foyer**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Formule 1**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h35 TV-5 **Champ libre**
19h00 CBWFT **Suprise sur prise**
Télé-M **Cinéma du dimanche: L'exécuteur**
TV-5 **Tell quel**
19h30 TV-5 **Le chemin des écoliers**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Festival Acadie**
TV-5 **Frou-frou**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Les lauréats du 27e concours national des jeunes interprètes de Radio-Canada**
Télé-M **Miami**
TV-5 **52 sur la ligne**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Les arts en liberté**
22h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h35 Télé-M **Vision mondiale**
22h40 CBWFT **Ciné-club: Festival Pagnol: Topaze**
23h00 TV-5 **Journal télévisé FR3**
23h30 TV-5 **Tell quel**
0h00 TV-5 **Le chemin des écoliers**
0h30 TV-5 **Frou-Frou**
1h30 TV-5 **Les arts en liberté**
2h20 TV-5 **Radio France internationale**

L'enfer c'est nous autres -

du lundi 16 au vendredi 20 août

On retrouvera Julie Snyder et ses complices Dany Laferrière, François Marchal et Manuel Foglia dans une semaine spéciale.

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 16 août

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Jeux sans frontières**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
TV-5 **Azimuts**
11h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h15 TV-5 **Champ libre**
12h30 CBWFT **La belle anglaise 2**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Lune de miel**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h30 CBWFT **Quelques hommes de bonne volonté**
14h30 CBWFT **Partenaires**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé belge**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Cinq et 1/2**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **L'enfer c'est nous autres**
17h30 CBWFT **Animaux d'Australie**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
Télé-M **Drôle de vidéo**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Catherine Courage**
Télé-M **Cinéma du lundi: Un mari peut en cacher un autre**
TV-5 **Téléobjectif**
20h00 CBWFT **Dallas**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Autant savoir**
21h50 CBWFT **Manitoba Ce Soir**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Marie Pervenche**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 CBWFT **Les internationaux Matinée Ltée.**
22h54 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
23h10 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h20 TV-5 **Journal télévisé belge**
23h27 Télé-M **À votre santé**
23h39 CBWFT **Cinéma: American way**
23h50 TV-5 **Téléobjectif**
0h50 TV-5 **Bas les masques**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 17 août

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Bas les masques**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h15 TV-5 **Vision 5**
12h30 CBWFT **Châteauvallon**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Tristesse et beauté**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h30 CBWFT **L'art de vivre**
14h30 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 CBWFT **Autostop**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 CBWFT **Chevalier lumière**
Télé-M **Cinq et 1/2**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Station d'été**
17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Mardie-comédie: L'aventure c'est l'aventure**
Télé-M **Docteur Doogie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 Télé-M **La trentaine**
TV-5 **Téléscope**
20h00 Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Taratata**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Passionnément vôtre**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h20 CBWFT **La météo**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
TV-5 **Le film du cinéma suisse: Alchemia**
22h45 CBWFT **Les internationaux Matinée Ltée.**
22h54 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
22h57 Télé-M **À bien y penser**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h09 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h30 TV-5 **Téléscope**
23h39 CBWFT **Cinéma: Marche à l'ombre**
Télé-M **À votre santé**
0h30 TV-5 **Taratata**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 18 août

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Taratata**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
TV-5 **Cilaos**
11h30 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h15 TV-5 **Vision 5**
12h30 CBWFT **Châteauvallon**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Marciano**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h30 CBWFT **Le temps de vivre**
14h30 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 CBWFT **Les Barton**
Télé-M **Cinq et 1/2**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **La route des vacances**
17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Cinéma spécial: Les dents de la mer**
Télé-M **L'heure juste**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 Télé-M **Cinéma du mercredi: 260 Chrono**
TV-5 **Des trains pas comme les autres**
20h00 TV-5 **De terre et de sang**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Télétourisme**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le divan**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Tête à tête**
22h20 CBWFT **La météo**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 CBWFT **Les internationaux Matinée Ltée.**
22h54 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h01 Télé-M **À bien y penser**
23h09 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h30 TV-5 **Des trains pas comme les autres**
23h31 Télé-M **À votre santé**
23h39 CBWFT **Cinéma: L'homme orchestre**
0h30 TV-5 **De terre et de sang**
1h30 TV-5 **Télétourisme**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 19 août

5h30 Télé-M **Salut Bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h45 Télé-M **À bien y penser**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **De terre et de sang**

10h30 Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**

11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
TV-5 **Télétourisme**

11h30 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **Questions pour un champion**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

12h15 TV-5 **Vision 5**

12h30 CBWFT **Regards sur la nature**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: La compagnie des loups**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**

13h00 CBWFT **Cinéma: Si Paris nous était conté**

14h15 TV-5 **Le jardin des bêtes**

14h30 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h15 TV-5 **Défendez-vous**

15h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h30 CBWFT **Chevalier lumière**
Télé-M **Cinq et 1/2**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **La route des vacances**

17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**

18h30 CBWFT **Ma maison**
Télé-M **Les nouvelles aventures de Lassie**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Faut pas rêver**

20h00 Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**

21h00 Télé-M **Ad lib**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**

21h35 TV-5 **Le cercle de minuit**

21h55 CBWFT **Le point**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h22 CBWFT **Manitoba ce soir**

22h45 TV-5 **Les francofolies de Montréal 1991**

22h57 Télé-M **À bien y penser!**

22h58 CBWFT **Les nouvelles du sport**

23h13 CBWFT **Les internationaux Matinée Ltée.**

23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

22h24 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**

23h27 Télé-M **À votre santé**

23h36 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**

23h45 TV-5 **Faut pas rêver**

0h09 CBWFT **Cinéma: Masque blanc visage noir**

0h45 TV-5 **Envoyé spécial**

2h20 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 20 août

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Frou-Frou**

10h30 Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**

11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
TV-5 **Autant savoir**

11h30 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **Questions pour un champion**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

12h15 TV-5 **Vision 5**

12h30 CBWFT **Palme d'or**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: À la recherche de la panthère rose**
TV-5 **L'eau de misère**

13h00 CBWFT **Cinéma: Partir, revenir**

14h15 TV-5 **Le jardin des bêtes**

14h30 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h15 TV-5 **Défendez-vous**

15h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **La route des vacances**

17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**

18h30 CBWFT **Les grands films: Bye Bye blues**
Télé-M **9-1-1...**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **Ciné-enquête: Columbo: Jeu d'identité**
TV-5 **Objectif Terre**

20h00 TV-5 **Théâtre**

20h50 TV-5 **37°2**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point médias**

21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **À vos amours**

22h20 CBWFT **La météo**

22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h40 TV-5 **Les francofolies de Montréal 1991**

22h45 CBWFT **Les internationaux Matinée Ltée.**

22h54 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**

23h02 Télé-M **Des mots pour le dire...**

23h09 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**

23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h39 CBWFT **Cinéma: La comtesse aux pieds nus**

23h40 TV-5 **Objectif Terre**

23h32 Télé-M **Ciné-lune: Marie Stuart, reine d'Écosse**

0h40 TV-5 **Théâtre**

1h30 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-soirée du 14 au 20 août 1993

Samedi 14 août

19h30 Télé-M **Surveillance**
Can. 1987. Drame policier de P. Lynch. Un expert en surveillance électronique devenu gérant de motel vient en aide à une femme menacée d'être supprimée par son amant et son mari.

21h40 CBWFT **Beauté fatale**
Am. 1987. Comédie dramatique de Tom Holland. La policière Rita Rizzoli est sur la piste d'un puissant homme d'affaires qu'elle tient responsable de la distribution d'une drogue appelée «Fatal Beauty» qui provoque la mort de ses utilisateurs.

23h12 Télé-M **Les mystères de Sherlock Holmes**
G.-B. 1976. Comédie policière de H. Ross. Le docteur Sigmund Freud et le détective Sherlock Holmes unissent leurs forces pour résoudre une affaire d'enlèvement.

Dimanche 15 août

19h00 Télé-M **L'exécuteur**
Can. 1989. Comédie de J. et G. Markiw. Après avoir rejoint une ancienne maîtresse à Winnipeg, un gangster new-yorkais est pris en chasse par des rivaux déterminés à l'éliminer.

23h10 CBWFT **Festival Pagnol: Topaze**
Fr. 1950. Comédie de moeurs de Marcel Pagnol. Topaze, instituteur honnête, manoeuvré par un politicien véreux, découvre le pot aux roses et dépasse son ancien patron dans le cynisme et la malhonnêteté.

Lundi 16 août

19h00 Télé-M **Un mari peut en cacher un autre**
Am. 1982. Comédie de moeurs de E. Zwick. Une dessinatrice de mode qui partage ses activités entre la côte Ouest et la Nouvelle-Angleterre a un mari à Los Angeles et un autre à New York.

23h39 CBWFT **American Way**
G.-B. 1986. Comédie satirique de Maurice Philipps. Un groupe de vétérans du Vietnam opère un poste de télévision pirate à bord d'un vieux bombardier.

Mardi 17 août

19h00 CBWFT **Le grand blond avec une chaussure noire.**
Fr. 1973. Comédie d'espionnage de Yves Robert. Pour se venger d'un subalterne, un chef des Services secrets français monte une supercherie dont sera victime un grand blond avec une chaussure noire.

23h39 CBWFT **Marche à l'ombre**
Fr. 1984. Comédie de Michel Blanc. Deux amis de longue date débarquent à Marseille après être allés besogner en Grèce.

Mercredi 18 août

19h00 Télé-M **260 chrono**
Am. 1987. Drame policier de P. Werner. Grâce à ses talents de mécanicien, un jeunes policier s'introduit dans une bande de voleurs d'autos dont le chef est soupçonné de meurtre.

23h39 CBWFT **L'homme orchestre**
Fr. - Ital. 1970. Comédie musicale de Serge Korber. Le directeur d'une troupe de ballet, qu'il mène au doigt et à l'oeil, n'a qu'une règle: la morale.

Jeudi 19 août

0h09 CBWFT **Masque blanc visage noir**
Am. 1988. Drame socio-politique de Terence Ryan. Joseph Mahoney est, en 1958, le dernier commissaire britannique de Kariba Gorge. Il fait de son mieux pour maintenir la justice et la paix entre les tribus méfiantes, des terroristes déguisés en combattants de la liberté et certains de ses compatriotes réfractaires aux changements.

Vendredi 20 août

19h00 Télé-M **Columbo: Jeu d'identité**
Am. 1975. Drame policier de Patrick McGoohan. Une enquête est compliquée par le fait que le principal suspect fait partie des services secrets.

18h30 CBWFT **Bye Bye blues**
Can. 1989. Drame sentimentale de Ann Wheeler. En 1939, le major Edward Cooper, médecin militaire, doit quitter l'Inde pour la Malaisie. Sa femme Daisie, enceinte d'un deuxième enfant, regagne le Manitoba, en plein hiver. La séparation s'avèrant beaucoup plus longue que prévu, elle doit gagner sa vie.

23h32 Télé-M **Marie Stuart, reine d'Écosse**
G.-B.. 1971. Le destin tragique de Marie Stuart, reine d'Écosse, et ses démêlés avec Elizabeth d'Angleterre.

23h39 CBWFT **La comtesse aux pieds nus**
Am. 1954. Drame de L Mankiewicz. Maria Vargas, une danseuse de cabaret, est remarquée par un réalisateur de films et devient une vedette sous le nom de Maria d'Amata. Isolée malgré tout dans cet univers artificiel, elle y cherche en vain son prince charmant.

Recyclez ce journal

La chronique religieuse †

Si seulement j'avais le temps...



Marie-Hélène Duval
laïque

C'est bien les vacances, c'est comme les dimanches, ça nous ralentit un peu, ça nous laisse le temps... Car à toute vitesse, les secondes se déversent dans l'éternité, sans même nous laisser le temps d'y penser.

Le temps file si vite, il y en a si peu... Il y a tant de choses à faire... si seulement on avait le temps! On regrette le passé, on confie tout à l'avenir en gaspillant le présent alourdi de ressentiment et d'angoisse.

La vie, c'est maintenant! Aujourd'hui, c'est l'avenir d'hier et le passé de demain. Aujourd'hui, c'est à vivre à plein...

Mais voilà que, pour certains, il y a trop de temps. À pas de tortue, les minutes s'étirent interminablement. Sans se lasser, le temps s'impose à une vie sans fin: «Le bon Dieu m'aurait-il oublié?»

Avant qu'il ne soit temps l'éternité s'est installée... Et quoi faire de tout ce temps quand on n'a que 20 ans? Qu'est-ce donc que le temps quand la mort devient désirable à un coeur d'enfant?

Un temps si rempli qu'il fuit au-delà de la vie... ou un temps si vide qu'on souhaite s'en échapper... Mais qu'est-ce donc que le temps? Est-il à ce point puissant qu'il faille l'accuser de tout? Serait-il le seul coupable de ce qui fait de nous des fous?

Le temps est une limite, on n'y échappe pas mais le temps n'a pas d'âme et un jour s'en ira. Le temps appartient à un monde en déclin alors que l'humanité, déjà, n'a pas de fin. Le temps c'est de l'humain. Dieu, lui, n'en a pas besoin. Mais il s'est permis d'être patient et, lui aussi, attend.

De toutes les limites humaines auxquelles Dieu s'est soumis en Jésus, le temps semble avoir été le plus mal utilisé. Tout ce temps passé sur la terre, et il n'aura été "actif" que trois ans!

Et tout ce temps perdu à marcher, pieds nus, alors qu'il aurait pu venir de nos jours et faire le tour du monde cent fois, s'adresser aux médias, faire des photocopies, multiplier ses oeuvres par des techniques modernes... Il n'a pas voulu de ça... L'humanité sortait à peine de la préhistoire et trois ans lui ont suffi...

Et la vie de Dieu en Lui. Chaque seconde de sa vie sur terre était remplie d'un amour infini. Faisant fi du temps... qui passe... l'Éternité s'était incarnée. L'Amour avait suffi et devrait suffire encore. L'humanité perd son temps... ou ne le perd pas assez!

Car d'autres forces sont en jeu, bien plus puissantes encore. Des forces de vie et des forces de mort. Des forces qui n'attendent pas, qui peuvent être pour... ou contre moi. Au présent, je fais mon choix!

Il m'arrive de penser à l'éternité avec satisfaction en me disant: «Au moins, là, j'aurai le temps...» On pourrait voir autrement et se dire que l'éternité est l'absence de temps!

Dieu est patient et Il attend ce jour où l'idole du temps fera place à l'Amour. Le temps sera mon ami quand je choisirai la Vie. Le futur, mêlé au présent, se confondra au passé. Il n'y aura plus de temps. Il n'y aura que du présent. Et si c'était possible dès maintenant!

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile. Mère/enseignante. 254–5312.
981-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.I.I.
127-
GRAND HOMME, à l'aise financièrement, recherche la compagnie d'une dame de 47 à 50 ans. Répondre à C.P. 565, Sainte-Anne, MB, R0A 1R0.
128-
DAME cherche gardienne pour septembre (école Précieux-Sang) pour deux filles âgées de 3 et 4 ans. 575 $ par mois. 233-0628.
129-
MÈRE étudiante à la recherche d'une gardienne francophone pour fillette de 14 mois, à temps plein à mon domicile. Composez le 269-3710.
130-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré, et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. A.B.M.
132-
GARDIENNE: demandée à domicile pour un bébé de 2 mois – 1er septembre - Parc Windsor. 253–1573.
136-
GARDERIE: licenciée française. Subvention disponible. 2 ouvertures pour enfants âgés de 6-12 ans, commençant en septembre. Téléphone: 231–1045, Mariette.
143-
SAINTE-GENEVIÈVE: Garde d'enfants à domicile. Mère, non-fumeuse et bilingue. Beaucoup de stimulus. Composez le 422–5858.
144-
GARDERIE de base familiale à Southdale à un espace pour enfant âgé de 2 à 5 ans, plein temps préféré. 255–0636.
145-
MÈRE avec expérience aimerait garder chez-moi, un bébé, d'un an à 2 ans, à plein temps en septembre. S.V.P. appelez au 233–4050.
146A-
DEMANDE: Cuisinier, temps partiel, fin de semaine surtout, Café Colombien. 237-3527.
148-

Recherche

RECHERCHE: à louer un garage pour le 1er septembre. Appelez: 257–5780.
139-

À vendre

À VENDRE: à St-Malo, 1 acre de terre longeant la rivière, avec 2 maisons mobiles fournies. Piscine de surface, shuffleboard, balançoire et table extérieure. Puits artésien. Prix: 28 000 $. 883–2381.
016-
À VENDRE OU À LOUER: rue Ritchot, près du Collège. Maison de trois chambres à coucher. Idéal pour trois étudiants. Disponible immédiatement. Realty World Robidoux. Demandez Marcel au 237-4255.
124-
À VENDRE: Lot de 80' x 132' à Saint-Malo sur la rue Noret. 3 000 $. Tél.: 1–269–2612.
137-

À louer

À LOUER: Townhouse de 3 chambres à coucher au 254C, Bertrand, inclut poêle et réfrigérateur. Une place de stationnement disponible. Près du Collège et de l'hôpital. Disponible immédiatement. Pour plus d'informations, composez le 233–4735.
082-
À LOUER: maison, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, air climatisé, 4 appareils ménager. Pour plus d'information contactez Liz (en anglais s.v.p.) au 237–0088.
125-
À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rue Aulneau et Despins à deux pas du Collège. Disponible le 1er septembre. 345 $ y inclus tous les services. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
131-
À LOUER: 1 chambre à coucher en face du parc Provencher, eau et chauffage inclus. 395 $/mois. 1er septembre. 237–6848.
134-
À LOUER: appartement au 467, Dumoulin dans une maison occupée par le propriétaire. 2 chambres à coucher. 500 $ par mois, disponible le 1er septembre 1993. Magnifique app. à l'étage situé dans un quartier tranquille et bien entretenu. Inclut le stationnement dans un garage. Chauffage. Utilisation des appareils de lavage. Entrée privée. Le locataire paie l'eau, l'électricité et le câble. Récemment peinturé. À 1/2 coin de rue de l'arrêt d'autobus, près des écoles, des parcs, de l'hôpital, du Collège, de la garderie et des magasins. À cinq minutes du centre-ville. Pas d'animaux. Pour rendez-vous, contactez André au 261–7973.
135-
À LOUER: rue Langevin, un appartement d'une chambre à coucher 395 $ par mois, comprenant chauffage et stationnement. 233–1529.
138-
À LOUER: maison de 3 chambres à coucher, réfrigérateur et poêle inclus, situé au centre du village de Saint-Pierre. Disponible le 1er septembre 93. Appelez au 433–7498 ou au 433–7510.
140-
À LOUER: rue Deschambault. Appartement d'une chambre à coucher, chauffage et eau inclus. 335 $. Composez le 231–2800.
141-
MAISON À PARTAGER: près de l'Université du Manitoba. 250 $ par mois. 1–347–5684.
142-
À LOUER: 201, rue Des Meurons. Très grand appartement de 2 ch. à coucher. Système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé. 520 $/mois comprend stationnement. Libre le 1er sept. 237–3470 ou 237–7125.
146B-
À LOUER: Deux appartements d'une chambre à coucher, rue Marion près de Taché. Chauffage et eau inclus. 305 $ et 325 $ par mois. Tél.: 269–1178.
147-
À LOUER: 438, Aulneau. App. 1 ch. à coucher. Disponible le 1er sept. Tous les services et le stationnement inclus. 422 $ par mois, augmente à 426 $ le 1er octobre. Près de l'hôpital et du Collège 233–4346.
149-
À LOUER: App. d'une chambre à coucher. Disponible le 1er septembre. 350 $, services inclus. Près du Collège. Composez le 231–1552.
150-
À SOUS-LOUER: Townhouse au Parc Windsor. 3 chambres à coucher, sous-sol, 1 chambre de bain et demi. 600 $ par mois. Appelez au 254–3248.
151-
À LOUER: grand appartement près du Collège pour dames ou demoiselles. Poêle, réfrigérateur et services inclus. Disponible le 1er septembre. Une personne 425 $, deux personnes 500 $. Composez le 233–0651.
152-

QUIZ

Le poursuivant et le poursuivi



QUESTIONS

1. Qui est cet homme?

2. Quelle est l'histoire de cette série?

3. Quelle est la particularité de l'acteur qui a joué le rôle du lieutenant de police?

4. Combien d'années la série Le fugitif a-t-elle duré à la télévision?

5. Où se situait la série dans les cotes d'écoute?

6. La série a-t-elle aussi connu un succès d'estime?

7. Que s'est-il passé le soir de la diffusion de l'épisode final?

8. Qui était le producteur de la série et quelle autre série célèbre avait-il déjà produit?

9. Nommez trois séries produites par lui après Le fugitif?

RÉPONSES

1. Certaines personnes âgées de plus de 30 ans reconnaîtront tout de suite David Janssen, l'acteur qui a incarné le Dr Richard Kimble dans la série télévisée Le fugitif.

2. Il s'agit de la condamnation à mort du médecin de l'Indiana pour le meutre de sa femme qu'il n'a pas commis. Heureusement, un accident de train alors qu'il est conduit au pénitencier par le lieutenant Philip Gerard lui permet de s'échapper et de tenter de retrouver le manchot qu'il a aperçu le soir du crime. Malheureusement, le Dr Kimble est poursuivi par le lieutenant de police, qui est obsédé par sa capture.

3. Né à Londres en Angleterre en 1918, l'acteur Barry Morse a émigré au Canada en 1951.

4. Quatre: de septembre 1963 à août 1967. En tout, il y aurait eu 120 épisodes, qui ont souvent été présentés en reprise depuis.

5. En 1964-65, la série Le fugitif était au 5e rang des 10 émissions les plus regardées aux États-Unis. Parmi les autres émissions, la série Bonanza dominait le classement, suivie de Bewitched en deuxième et The Andy Griffith Show en 4e. Le Fugitif devançait, entre autres, The Red Skelton Hour, The Dick Van Dyke Show et The Lucy Show.

6. En 1964 et 1966, David Janssen a été en nomination pour un trophée Emmy. Le fugitif a par ailleurs été choisie la meilleure série dramatique en 1965.

7. L'épisode final de la série, diffusé le 29 août 1967, s'avérait alors l'émission la plus regardée de l'histoire de la télévision. On estime que 46% des foyers américains ont regardé l'émission ce soir-là. Dans la région de New York, c'était 73%! Il a fallu attendre le fameux épisode de Dallas "Who shot J.R.?" en 1980 avant que Le fugitif ne soit déclassé. Au classement des 30 émissions les plus regardées de tous les temps, l'épisode final occupe présentement le 16e rang grâce à ses 25,7 millions de foyers.

8. De 1959 à 1963, Quinn Martin avait produit la série Les incorruptibles, mettant en vedette Robert Stack dans le rôle d'Eliot Ness, le policier qui a combattu le crime organisé des années 20 à Chicago. La série a toutefois été considérée comme la plus violente de l'histoire de la télévision. Le gouvernement américain a même mis sur pied une commission d'enquête sur le sujet.

9. Cannon de 1971 à 1976 avec William Conrad (qui était le narrateur dans Le fugitif), The Streets of San Francisco de 1972 à 1977 avec Karl Malden et Michael Douglas, et Barnaby Jones de 1973 à 1980.

Sélection recueillie par Yves CHARTRAND

RECETTES

Muffins aux ananas et aux carottes



Ce gâteau aux carottes sans matières grasses se prépare avec du sirop de maïs et est cuit selon la méthode pratique et populaire de muffins.

Un gâteau aux carottes déguisé. Bon appétit!

1 1/4 tasse (300 mL) de farine tout usage
1/4 tasse (50 mL) de fécule de maïs
1 1/2 c. à thé (7 mL) de poudre à pâte
1 c. à thé (5 mL) de cannelle
1/2 c. à thé (2 mL) de bicarbonate de sodium
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
1/2 c. à thé (2 mL) de gingembre moulu
2 blancs d'oeufs
3/4 tasse (175 mL) de cassonade légèrement tassée
1/4 tasse (50 mL) de sirop de maïs
1 tasse (250 mL) d'ananas broyés non égouttés
1 tasse (250 mL) de carottes râpées
2/3 tasse (150 mL) de raisins secs
Enduit en vaporisateur

Dans un grand bol, mélanger la farine, le fécule, la poudre à pâte, la cannelle, le bicarbonate, le sel et le gingembre.

Dans un petit bol, fouetter ensemble les blancs d'oeufs, la cassonade et le sirop de maïs jusqu'à homogénéité. Incorporer les ananas.

Ajouter le mélange liquide aux ingrédients secs en remuant jusqu'à ce que tous les ingrédients soient humides. Incorporer les carottes et les raisins secs; bien remuer.

Déposer dans des moules à muffins vaporisés d'enduit. Cuire au four chauffé à 375°F (190°C) de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre en ressorte propre.

Laisser refroidir 5 minutes dans les moules, démouler et laisser refroidir sur une grille.

Donne 12 muffins.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

La Paroisse de Saint-Norbert et les Chevaliers de Colomb, conjointement avec le ministère des Affaires Culturelles et du Patrimoine, entreprennent la restauration de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours. Ces rénovations s'échelonneront sur une période de 12 mois.

La Paroisse fait un appel pressant aux anciens de Saint-Norbert, à tous les Métis, aux personnes intéressées à faire une contribution. Le coût des réparations se chiffrera à 58 227 $. Cette chapelle date de 1875 et les peintures de Constantin Tauffenbach de 1887. C'est tout cela qu'il faut restaurer.

Pour vos dons, un reçu pour usage fiscal vous sera envoyé.

Paroisse Saint-Norbert
80, rue St-Pierre
Saint-Norbert (Manitoba)
R3V 1J8

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
383, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
pièce 1900 — Tél.: 942–0391
360, rue Main — Ligne directe: 944–2637
Winnipeg, Man. — Fax: (204) 957–1790
R3C 3Z3

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
À La Broquerie au local nº 4, dans le Chalet, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone: **957-0050**
360, rue Main
Winnipeg (Man.) — Télécopieur: **957-0840**
R3C 4G1
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
160, rue Marion **237-8434**


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

TX TEAM 2020
100 % CANADIEN



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mardi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Tél.: 237-4823 **Fax:** 231-1998

CONSTANT ALLAIN
MENUISIER—CHARPENTIER
Escaliers,
Meubles,
Rénovations,
Agencement.
ALLAIN SERVICES 257–5780

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ

Faites parvenir votre chèque ou mandat-poste à: La Liberté
C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Nom:____________________________
Adresse:____________________________

OPTIONS OFFERTES

		Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1)	**1 an**	25 $	30 $	35 $
	+ taxes	*3,50 $*	*2,10 $*	*(sans taxes)*
	Total:	**28,50 $** ☐	**32,10 $** ☐	**35$** ☐
2)	**2 ans**	45 $	55 $	70 $
	+ taxes	*6,30 $*	*3,85 $*	*(sans taxes)*
	Total:	**51,30 $** ☐	**58,85 $** ☐	**70$** ☐